EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, February 11, 2021

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met by videoconference this day at 11 a.m. [ET], pursuant to rule 12-7(1), in consideration of financial and administrative matters; and, in camera, pursuant to rule 12-7(1), in consideration of financial and administrative matters.

Senator Sabi Marwah (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning. My name is Sabi Marwah, I am a senator from Ontario and I have the privilege of chairing the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration. Welcome back, everyone. It's really good to see you all again, even if it is only virtually. Today, we will be conducting a virtual meeting that will start in public and the second portion of the meeting will be in camera.

Before we begin, I would like to remind colleagues of the best practices for a successful meeting.

Please keep your microphone muted at all times unless recognized by name to speak. Senators are responsible for turning their microphones on and off during the debate.

You have the choice at the bottom of your screen of English, French or no simultaneous translation. As a reminder, colleagues, the new version of Zoom no longer requires senators listening on the floor channel to switch to either the English or French channel when they speak. Accordingly, senators may speak in either language on the floor channel.

Should members wish to request the floor, please use the "raise hand" feature. Should any technical or other challenges arise, please signal this to the chair immediately, and the technical team will work to resolve the issue.

I would now like to introduce the senators who are participating in the meeting: Senator Larry Campbell, British Columbia; Senator Dennis Dawson, Quebec; Senator Tony Dean, Ontario; Senator Éric Forest, Quebec; Senator Josée Forest-Niesing, Ontario; Senator Linda Frum, Ontario; Senator Raymonde Gagné, Manitoba; Senator Mobina Jaffer, British Columbia; Senator Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador; Senator Yonah Martin, British Columbia; Senator Lucie Moncion, Ontario; Senator Jim Munson, Ontario; Senator Don Plett, Manitoba; Senator Raymonde Saint-Germain, Quebec; Senator Judith Seidman, Quebec; Senator Scott Tannas, Alberta; and Senator Rosemary Moodie, Ontario. Welcome to all of you across the country who are viewing these proceedings.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 11 février 2021

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 11 heures (HE), par vidéoconférence, en public puis à huis clos, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour l'étude de questions financières et administratives.

Le sénateur Sabi Marwah (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour à tous. Je m'appelle Sabi Marwah. Je suis un sénateur de l'Ontario et j'ai le privilège de présider le Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Bon retour à tous. Je suis vraiment ravi de vous revoir, même si c'est seulement en mode virtuel. Nous allons donc tenir aujourd'hui une séance virtuelle qui sera d'abord publique, puis se terminera à huis clos.

Avant d'aller plus loin, je veux rappeler à mes collègues les directives à suivre pour que tout se passe bien.

Votre microphone doit être désactivé en tout temps, sauf lorsqu'on vous accorde nommément la parole. C'est aux sénateurs qu'il incombe d'allumer et d'éteindre leur micro au besoin.

Vous devez choisir au bas de votre écran entre l'anglais, le français et la transmission sans interprétation simultanée. Je rappelle à tous qu'avec la nouvelle version de Zoom, il n'est plus nécessaire pour les sénateurs qui écoutent la transmission du parquet de passer au canal français ou anglais avant de prendre la parole. Ainsi, les sénateurs peuvent s'exprimer dans la langue de leur choix via le canal du parquet.

Pour demander la parole, veuillez utiliser la fonction « Lever la main ». Veuillez signaler immédiatement à la présidence toute difficulté technique, et notre équipe verra à faire le nécessaire.

Je veux maintenant vous présenter les sénateurs qui participent à la séance d'aujourd'hui. Ce sont les sénateurs Larry Campbell, de la Colombie-Britannique; Dennis Dawson, du Québec; Tony Dean, de l'Ontario; Éric Forest, du Québec; Josée Forest-Niesing, de l'Ontario; Linda Frum, de l'Ontario; Raymonde Gagné, du Manitoba; Mobina Jaffer, de la Colombie-Britannique; Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador; Yonah Martin, de la Colombie-Britannique; Lucie Moncion, de l'Ontario; Jim Munson, de l'Ontario; Don Plett, du Manitoba; Raymonde Saint-Germain, du Québec; Judith Seidman, du Québec; Scott Tannas, de l'Alberta; et Rosemary Moodie, de l'Ontario. Je souhaite la bienvenue à tous ceux qui nous regardent dans les différentes régions du pays.

Colleagues, the first item is approval of the public minutes from December 10, 2020, which is in your package. Are there any questions or changes?

Can I have a mover for the following motion:

> That the Minutes of Proceedings of Thursday, December 10, 2020, be adopted.

I see Senator Forest moved the motion. As a reminder, colleagues, votes will proceed in a similar fashion as the hybrid chamber whereby senators who wish to oppose or abstain are provided with an opportunity to do so. The absence of any opposition or abstention is interpreted as support for the motion.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion? If any senator wishes to oppose or abstain, please raise your hand. I see no raised hands, and, seeing no objections, I declare the motion carried.

Senators, the next item is an update from the Subcommittee on Diversity concerning a proposal for bias awareness training for senators and staff.

Geneviève Garneau, Senior Advisor, Talent Management, and Vanessa Bastos, People, Culture and Inclusion Lead, will now join the meeting by video conference as witnesses.

As usual, the presentation will be followed by time for questions. It is my understanding that Senator Jaffer will make opening marks and then Geneviève will walk us through the proposal. Senator Jaffer, you may begin your presentation.

Hon. Mobina S. B. Jaffer, Senator, Senate of Canada: Good morning, senators. I'm speaking on behalf of the Diversity Subcommittee, and the members of the Diversity Subcommittee are Senator Seidman, the deputy chair, Senator Tannas and Senator Dean. As the chair said, Geneviève and Vanessa are also with us today to help us answer questions, and they will also have a presentation.

The unconscious bias training opportunity being proposed today consists of an online self-paced e-learning course that would provide the Senate community with key foundational knowledge and skills to understand what an unconscious bias is, the different types of biases that exist, how they impact us in many aspects of our personal and professional lives, and some of the practical strategies we can use to manage our biases and reduce their negative impacts.

Honorables sénateurs, le premier point à l'ordre du jour est l'adoption du procès-verbal de la partie publique de notre séance du 10 décembre 2020 que vous trouverez dans votre documentation. Y a-t-il des questions ou des modifications à proposer?

Est-ce que quelqu'un veut proposer la motion suivante :

> Que le procès-verbal du jeudi 10 décembre 2020 soit adopté.

Je vois que le sénateur Forest propose la motion. Je vous rappelle que les votes vont se dérouler d'une façon semblable à la formule adoptée par la Chambre pour ses séances hybrides. Ainsi, les sénateurs qui souhaitent s'opposer ou s'abstenir ont l'occasion de le faire. L'absence d'opposition ou d'abstention sera interprétée comme un vote en faveur de la motion.

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion? Si un sénateur souhaite exprimer sa dissidence ou s'abstenir, il est prié de lever la main. Je ne vois aucune main levée et aucune objection qui se manifeste. Je déclare donc la motion adoptée.

Notre point suivant est une mise à jour du Sous-comité sur la diversité concernant une proposition de formation sur les préjugés pour les sénateurs et leur personnel.

Mme Geneviève Garneau, conseillère principale, Gestion des talents, et Mme Vanessa Bastos, chef, Personnes, culture et inclusion, vont maintenant se joindre à nous par vidéoconférence à titre de témoins.

Comme à l'habitude, l'exposé sera suivi d'une période de questions. Je crois que la sénatrice Jaffer va prononcer quelques mots d'introduction avant que Mme Garneau nous explique la proposition. Sénatrice Jaffer, vous avez la parole.

L'honorable Mobina S. B. Jaffer, sénatrice, Sénat du Canada : Bonjour à tous. Je vous parle aujourd'hui au nom du Sous-comité sur la diversité dont les autres membres sont la sénatrice Seidman, vice-présidente, et les sénateurs Tannas et Dean. Comme le président vient de nous l'indiquer, Mmes Garneau et Bastos sont aussi des nôtres pour nous aider à répondre aux questions et vous présenter la proposition.

Le projet de formation sur les préjugés inconscients qui vous est soumis aujourd'hui consiste en un cours d'apprentissage autonome en ligne qui permettra aux gens qui gravitent autour du Sénat d'acquérir des connaissances et des compétences de base leur permettant de mieux comprendre ce qu'est un préjugé inconscient, quelles différentes formes peuvent prendre ces préjugés, comment ils peuvent avoir un impact sur de nombreux aspects de nos vies personnelles et professionnelles, et quelles

Our scan of the marketplace last fall confirmed the availability of professional quality e-learning products that are based on the latest science of unconscious bias and tailored to the workplace. By opting for a course that has already been developed by diversity and inclusion experts, the Senate can move quickly to offer this foundational training to senators and staff at a reasonable cost.

Indeed, our initial research suggests that a quality course may be sourced and deployed to all senators and Senate employees for under $15,000 before taxes.

The e-learning courses we explored range between 60 and 90 minutes in duration. If approved and endorsed today, Senate Human Resources will work closely with procurement to secure a qualified provider through a competitive procurement process with a view to deploy the course to the Senate community by spring 2021.

Senators, this course will not be mandatory and it will be for the staff and senators. I will ask if there are any of the Diversity Subcommittee members who want to add anything to what I have said. I don't see anything.

By way of background, senators, we've been working on this since last April. There have been different versions of this, and we believe this is the best version for the Senate to look at. Thank you, senators. We will now go to Geneviève, who will present further.

Geneviève Garneau, Senior Advisor, Talent Management, Human Resources Directorate, Senate of Canada: Thank you very much, Senator Jaffer. Good morning, senators.

Indeed, we are proposing an online self-paced e-learning course in order to address this important topic. We acknowledge that this type of course is essential in achieving meaningful progress in tackling issues of discrimination and anti-racism at the Senate, and that it is part of a multi-pronged strategy that we proposed in order to address diversity and inclusion at the Senate.

As Senator Jaffer outlined, if approved today, we will be looking at quality products that are available in the marketplace in order to source such a course and to deploy it as early as this spring.

stratégies sont à notre disposition pour mieux gérer nos préjugés et en réduire les répercussions néfastes.

Une analyse menée à l'automne a permis de confirmer qu'il existe sur le marché des produits de formation en ligne de qualité professionnelle qui sont fondés sur les plus récentes avancées scientifiques concernant les préjugés inconscients et qui sont adaptés aux besoins du milieu de travail. En optant pour un cours qui a déjà été mis au point par des experts de la diversité et de l'inclusion, le Sénat sera en mesure d'offrir sans délai cette formation essentielle aux sénateurs et à leur personnel, et ce, à un coût raisonnable.

Nos démarches initiales révèlent en effet qu'il pourrait être possible d'acquérir un cours de qualité et de l'offrir à l'ensemble des sénateurs et des employés du Sénat pour moins de 15 000 $ avant taxes.

Les cours en ligne que nous avons examinés sont d'une durée de 60 à 90 minutes. Si la proposition est approuvée aujourd'hui, les Ressources humaines du Sénat travailleront en étroite collaboration avec le service des approvisionnements pour trouver un fournisseur qualifié au moyen d'un processus d'acquisition concurrentiel avec pour objectif d'offrir le cours aux sénateurs et au personnel du Sénat à compter du printemps 2021.

Je dois vous dire que c'est un cours qui ne sera pas obligatoire pour les sénateurs et leurs employés. Je ne sais pas si d'autres membres du Sous-comité sur la diversité voudraient ajouter quoi que ce soit à ce que je viens de dire. Il ne semble pas que ce soit le cas.

Pour votre gouverne, je vous signale que nous travaillons en ce sens depuis le mois d'avril. Il y a eu différentes versions de cette proposition, et nous vous soumettons aujourd'hui celle que nous avons jugée préférable. Merci, honorables sénateurs. Vous allez maintenant entendre Mme Garneau qui va vous en dire plus long au sujet de cette proposition.

Geneviève Garneau, conseillère principale, Gestion des talents, Direction des ressources humaines, Sénat du Canada : Merci beaucoup, sénatrice Jaffer. Bonjour à tous.

Nous proposons donc un cours d'apprentissage autonome en ligne portant sur cet important sujet. Nous reconnaissons que de telles initiatives de sensibilisation sont essentielles pour pouvoir progresser concrètement dans la lutte contre la discrimination et le racisme au sein du Sénat. Cette démarche s'inscrit donc dans une stratégie à plusieurs volets que nous avons mise de l'avant pour favoriser la diversité et l'inclusion au Sénat.

Comme la sénatrice Jaffer vous l'a indiqué, si cette proposition est approuvée aujourd'hui, nous allons faire l'acquisition sur le marché d'un produit de qualité que nous allons pouvoir ensuite offrir dès le printemps qui vient.

At this time, senators, I would be happy to answer any specific questions you may have on this initiative and how it may fit in our longer-term plans.

The Chair: Colleagues, I'll open it up for questions.

Senator Frum: I understand from Senator Jaffer that this course would not be mandatory, but that it's for senators and their staff. I want to understand the protocol to ensure that a senator does not compel a staff member to take this course if a staff member doesn't want to. How do we ensure there's no coercion of staff members who will be forced to take the course if they didn't feel they needed to take the course?

Ms. Garneau: If I may start to answer that question, I believe on our end, on the side of HR, we will be marketing the course as voluntary and certainly not be exercising any specific pressure. We may encourage our employees and senators to do the training, but there will not be a mechanism to force anyone or to monitor closely to suggest that anyone should be forced. We really hope that by providing a very quality course and simply offering it, those who are very interested in the matter and who seek to expand their knowledge on diversity and inclusion matters simply have the opportunity to do so.

Through word of mouth and by providing a quality experience to those learners, we hope the word will spread around and people will opt in on their own terms. If they do not, there will be other ways in which we can provide diversity and inclusion materials to all of our Senate community.

I don't know if Vanessa would like to add to my response.

Vanessa Bastos, Lead, People, Culture and Inclusion, Human Resources Directorate, Senate of Canada: No, I think it's precisely that, Geneviève. We have no intent to monitor completion. We will certainly have some statistics available if the question were to be asked, but we will not do extensive follow-through to verify who has or hasn't attended.

To Geneviève's point, we also want to ensure that this is one option amongst other ways of diversity and inclusion training that will be accessible to individuals and that by virtue of doing that, we hope to pique the interest and have individuals participate, seeing the benefits that this can bring in terms of strengthening the inclusion and respect in our workplace.

Honorables sénateurs, je serai ravie de répondre à toutes vos questions concernant cette initiative et la façon dont elle peut s'intégrer à nos plans à plus long terme.

Le président : La parole est maintenant aux sénateurs qui souhaitent poser des questions.

La sénatrice Frum : D'après ce que la sénatrice Jaffer nous a indiqué, ce cours ne serait pas obligatoire, mais plutôt optionnel pour les sénateurs et leur personnel. J'aimerais savoir quels mécanismes sont prévus pour veiller à ce qu'un sénateur ne puisse pas obliger un membre de son personnel à suivre ce cours contre son gré. Comment pouvons-nous nous assurer qu'aucun employé n'est forcé à suivre ce cours s'il juge que cela n'est pas nécessaire?

Mme Garneau : Du point de vue des ressources humaines, je crois que nous allons faire la promotion de ce cours en indiquant qu'il est facultatif et que nous allons certes éviter d'exercer quelque pression que ce soit. Nous allons peut-être encourager les sénateurs et le personnel du Sénat à suivre la formation, mais aucun mécanisme ne sera mis en place pour obliger qui que ce soit à le faire ou pour assurer une surveillance étroite à un point tel que certains pourraient se croire obligés de suivre le cours. Nous espérons vraiment qu'il suffira d'offrir un cours de grande qualité pour que ceux qui s'intéressent bel et bien à la question aient la possibilité d'en apprendre davantage sur les différents enjeux liés à la diversité et à l'inclusion.

Si nous offrons une expérience de qualité aux apprenants, le bouche-à-oreille fera son chemin et les gens en viendront à suivre le cours selon les modalités qui leur conviendront. Dans le cas contraire, nous avons d'autres moyens à notre disposition pour mieux renseigner l'ensemble des intervenants du Sénat relativement aux questions touchant la diversité et l'inclusion.

Je ne sais pas si Mme Bastos voudrait ajouter quelque chose.

Vanessa Bastos, chef, Personnes, culture et inclusion, Direction des ressources humaines, Sénat du Canada : Je pense que c'est tout à fait cela. Nous n'avons aucunement l'intention d'exercer une surveillance pour savoir qui a suivi le cours ou non. Nous aurons assurément certaines statistiques à fournir à ceux que cela pourra intéresser, mais nous n'exercerons pas un suivi étroit pour vérifier qui a suivi le cours.

Comme le disait Mme Garneau, nous voulons aussi nous assurer qu'il s'agit d'une option parmi d'autres que nous rendons accessibles pour la formation en matière de diversité et d'inclusion. Nous espérons pouvoir ainsi susciter l'intérêt du plus grand nombre pour que chacun des participants puisse constater les avantages de cette démarche lorsqu'il s'agit de favoriser l'inclusion et un plus grand respect en milieu de travail.

Senator Frum: That's a good answer. I just want to be clear on that last point about collecting statistical information. I presume that you'll maintain confidentiality and anonymity for those who participate.

Ms. Bastos: Absolutely. We will be providing general information in terms of the number of participants, but nothing further that would identify who the individuals are that actually attended the course.

Senator Frum: Thank you.

Senator Marshall: My question follows up on Senator Frum's, but from a different angle. Why was it decided that individuals would be strongly encouraged to take the course as opposed to making it mandatory? The harassment training was mandatory. Could somebody address that issue? Why have we stepped back and are not making it mandatory?

Senator Jaffer: Thank you very much, Senator Marshall, for asking that question. The committee struggled with that very much. We felt that at first, we did not want to make it mandatory and just encourage people to take it. Also, we did not want a negative reaction from senators or the public that we thought there were any biases in the Senate. But I myself have biases; we all have biases. We felt that this was a better way.

Geneviève and Vanessa can also tell you this, but there are all kinds of studies to say that it's better not to make it mandatory. It's more effective not to have mandatory training.

Geneviève, or Vanessa, do you want to add anything further?

Ms. Garneau: Precisely to your point, Senator Jaffer, the studies we have looked at do suggest that it's most effective when people have the opportunity to opt into the training as opposed to feeling like it's imposed. We do want this topic to be a safe topic for people to learn about and to inquire about, and we want to do that by providing the option, the opportunity. In terms of adult education, it's always best for the learning experience to not feel coerced or that it is being imposed upon them.

Senator Marshall: Did I understand you correctly that there won't be any tracking as to who opts in? Will it just be statistics or names? How will you track it?

La sénatrice Frum : C'est une bonne réponse. Je veux seulement m'assurer d'une chose concernant la cueillette de données statistiques. Je présume que cela se fera en veillant à respecter la confidentialité et l'anonymat des participants.

Mme Bastos : Certainement. Nous allons fournir des renseignements généraux comme le nombre de participants, mais aucune donnée pouvant permettre d'identifier ceux et celles qui auront suivi le cours.

La sénatrice Frum : Merci.

La sénatrice Marshall : Ma question va dans le sens de celle posée par la sénatrice Frum, mais sous un angle différent. Pourquoi a-t-on décidé d'encourager vivement les gens à suivre le cours, plutôt que de rendre celui-ci obligatoire? La formation sur le harcèlement était obligatoire. Est-ce que quelqu'un pourrait me dire ce qu'il en est exactement? Pourquoi avoir fait ce pas en arrière en décidant que le cours ne serait pas obligatoire?

La sénatrice Jaffer : Merci beaucoup pour la question, sénatrice Marshall. C'est une décision qui n'a pas été facile à prendre pour le sous-comité. Nous avons jugé qu'il était préférable au départ de ne pas rendre le cours obligatoire et de simplement encourager les gens à le suivre. En outre, nous voulions éviter que les sénateurs et les Canadiens puissent mal interpréter la démarche en jugeant que nous faisions ainsi valoir que des préjugés avaient cours au sein du Sénat. Il faut pourtant bien dire que nous avons tous des préjugés; moi la première. Nous avons considéré qu'il valait mieux agir de cette manière.

Nos deux témoins pourraient vous le confirmer : différentes études ont révélé qu'il était préférable de ne pas rendre ce genre de cours obligatoire. Il est plus efficace de laisser la participation à la discrétion de chacun.

Je ne sais pas si Mmes Garneau et Bastos voudraient ajouter quelque chose?

Mme Garneau : Comme vous le disiez justement, sénatrice Jaffer, les études dont nous avons pris connaissance indiquent que la formation est plus efficace lorsque les gens ont le choix d'y participer ou non, plutôt que d'avoir l'impression qu'elle leur est imposée. Nous voulons que chacun puisse en apprendre davantage sur ce sujet et poser toutes les questions qui lui viennent à l'esprit en se sentant pleinement en sécurité. C'est dans cette optique que nous présentons la formation comme une option, une possibilité. Pour la formation des adultes, l'apprentissage est toujours plus efficace lorsque les participants ne sentent pas que l'activité leur a été imposée.

La sénatrice Marshall : Dois-je comprendre qu'il n'y aura aucun suivi permettant de savoir qui a choisi de participer? Est-ce que vous tiendrez seulement des statistiques ou est-ce que les noms seront aussi compilés? Comment se fera le suivi?

Ms. Garneau: I believe Vanessa was able to answer part of that question. Indeed, we will not be tracking specific individuals but, rather, looking at completion rates, which will maintain the anonymity of the participants.

Senator Marshall: Thank you.

Senator Moodie: I wanted to continue on the questioning around the decision to make this a voluntary versus mandatory course. Could you shed some light? When you started to look at the standard of practice and the state of diversity training within Canada, across other sectors, what did you come up with when you did your research on whether or not voluntary versus mandatory is the standard of practice? I understand that you found some studies that suggested otherwise, but I'm wondering what evidence you found on the standard of practice across Canada on offering diversity training within organizations.

The second part of my question is more a request. Could I ask for these studies to be forwarded to me, Geneviève, so that I can also look at them myself? As a committee, when you obtained research and when you considered this issue, can you shed some light on what you found?

Ms. Garneau: Absolutely. The research we conducted consisted of reading various research papers and scholarly articles, some of them from the *Harvard Business Review*, some of them from the Equality and Human Rights Commission, the Canadian Centre for Diversity and Inclusion. I'll be happy to share those articles with you, senator.

Some of the findings we saw are that there are different aspects to making this training effective in the workplace. One of them is making it optional, but there are other aspects to make sure the objectives we have for the training are realistic. This type of training is very much effective if it's meant to raise awareness and build the skills of the learners involved.

We also saw that the design of the training is very important as well. This includes the way we approach the matter, making sure it's not in a context of blame or shame but, rather, as an open dialogue and a safe space for people to engage in conversation.

We also note that when people in authority endorse the training and take it, this can also help boost its effectiveness as people will be more attentive to the subject matter, be more open to the content and see it as a positive thing to do.

Mme Garneau : Je crois que Mme Bastos a déjà répondu en partie à cette question. Nous n'allons effectivement pas recueillir de données sur les différents participants, mais plutôt sur le nombre de ceux qui ont terminé le cours, ce qui permettra de préserver l'anonymat de chacun.

La sénatrice Marshall : Merci.

La sénatrice Moodie : Ma question va aussi porter sur cette décision de rendre ce cours facultatif, plutôt qu'obligatoire. Pourriez-vous nous en dire plus long à ce sujet? Dans votre analyse des différents programmes de formation en matière de diversité offerts dans les autres secteurs au Canada, avez-vous pu déterminer que la pratique courante était de rendre ces cours optionnels, plutôt qu'obligatoires? Je crois comprendre que vous avez pu consulter certains résultats d'études qui allaient dans le sens contraire, mais j'aimerais savoir ce qu'il vous a été possible de découvrir quant aux pratiques en usage de manière générale au Canada pour la formation sur la diversité offerte par les différentes organisations.

J'aurais par ailleurs une demande à vous adresser. Est-ce que vous pourriez, madame Garneau, me transmettre des copies de ces études pour que je puisse en prendre connaissance? Pourriez-vous également nous en dire plus long sur les constats que vous avez pu faire en analysant en comité ces travaux de recherche?

Mme Garneau : Certainement. Nous avons pris connaissance de différents rapports de recherche et articles scientifiques, dont certains provenaient de la *Harvard Business Review*, de l'Equality and Human Rights Commission et du Centre canadien pour la diversité et l'inclusion. Je me ferai un plaisir de vous faire parvenir ces articles, sénatrice.

Nous avons notamment pu constater qu'il y avait différentes manières d'assurer l'efficacité de cette formation en milieu de travail. Il y a notamment son caractère facultatif, mais il est également bon de veiller à ce que les objectifs soient réalistes. Ce genre de formation peut être vraiment efficace si l'on vise à sensibiliser les gens et à permettre aux participants d'acquérir de nouvelles compétences.

Nous avons aussi pu nous rendre compte que la façon dont la formation est conçue est très importante. L'approche adoptée est un autre élément à considérer. Il faut veiller à ne pas chercher à blâmer ou à accuser qui que ce soit, mais plutôt à entreprendre un dialogue ouvert en permettant à tous d'y participer en toute sécurité.

Nous avons par ailleurs noté que lorsque les personnes en situation d'autorité adhèrent à la formation et la suivent, celle-ci peut également gagner en efficacité, car les gens en viennent à s'intéresser de plus près au sujet abordé, à faire montre d'une

In terms of the state of diversity and inclusion training across Canada, we know that this type of training is being deployed across many workplaces, not just on unconscious bias training. Many organizations are now providing general foundational training related to diversity and inclusion, but they also address key topics such as cultural competence and specific training on the realities and contexts of different equity groups or minority groups.

Senator Moodie: Can you comment on whether or not that is predominantly voluntary, or is it mandatory in these organizations that you surveyed?

Ms. Garneau: We know that in the Public Service of Canada, for example, there are various training modules that are available on a voluntary basis for public servants on unconscious bias training and other diversity and inclusion themes. I cannot speak to all of the different workplaces and whether they provide it as mandatory or non-mandatory. Some may be opting to make it mandatory. Sometimes we do that in order to show a clear commitment or a strong stance on a key topic. But we can ascertain that when that is the decision that is made, it can have a negative impact on the learning experience, and it can actually be counterproductive in terms of boosting diversity in an organization.

I hope that answers your question, senator.

Senator Moodie: It does. Thank you.

Senator Forest-Niesing: I wanted to first thank you for this initiative, which I recognize to be a very important and useful first step in developing the much-needed institutional awareness on this issue. However, on that topic and to your earlier reference to the longer-term plan, what can we expect as a reasonable next step, and what's projected as the long-term, multi-step initiative?

Ms. Bastos: Perhaps I can answer that, and Geneviève, feel free to comment as well.

As you know, in the past year, the Senate has been working on this initiative, but also looking more broadly at the initiatives that it wants to put in place to really look at diversity and inclusion from different lenses. Part of doing so is re-establishing a clear strategy of some of the areas in which we have an opportunity to enhance our effectiveness. For that purpose, we are first relaunching an employee-driven advisory group that will be focused on diversity and inclusion issues at the Senate. Out of this group, we also intend to conduct some kind of assessment to understand the perception and potential gaps

plus grande ouverture envers le contenu et à considérer la formation comme un pas en avant.

Pour ce qui est de la situation dans les différentes régions du Canada, nous savons que de nombreux lieux de travail offrent de la formation, non seulement au sujet des préjugés inconscients, mais aussi à l'égard des différents enjeux liés à la diversité et à l'inclusion. De nombreuses organisations offrent désormais une formation de base en diversité et inclusion, ce qui ne les empêche pas de viser des objectifs plus précis comme la sensibilisation aux questions culturelles et aux réalités particulières de différents groupes minoritaires ou ciblés aux fins de l'équité en matière d'emploi.

La sénatrice Moodie : Voulez-vous nous dire si la formation est le plus souvent facultative ou bien obligatoire au sein de ces organisations auxquelles vous vous êtes intéressés?

Mme Garneau : Nous savons par exemple que différents modules de formation à participation optionnelle sont offerts au sein de la fonction publique du Canada concernant les préjugés inconscients et d'autres sujets liés à la diversité et à l'inclusion. Je ne saurais vous dire si ce genre de formation est obligatoire ou non dans les différents lieux de travail. Il est possible que certains aient choisi de la rendre obligatoire. Il arrive qu'on le fasse pour témoigner d'un engagement clair ou d'une prise de position ferme à l'égard d'un enjeu important. Nous pouvons cependant confirmer qu'une décision en ce sens peut avoir un impact néfaste sur l'expérience d'apprentissage et peut en fait miner les efforts déployés pour favoriser la diversité au sein d'une organisation.

J'espère que cela répond à votre question, sénatrice.

La sénatrice Moodie : Oui, merci.

La sénatrice Forest-Niesing : Je voulais d'abord vous remercier de cette initiative qui, je le reconnais, est un premier pas très important et utile pour susciter la nécessaire prise de conscience institutionnelle sur cette question. À cet égard, toutefois, et puisque vous avez mentionné le plan à long terme, quelle pourrait être la prochaine étape raisonnable, et quel genre d'initiative à plusieurs étapes a-t-on prévu à long terme?

Mme Bastos : Je pourrais peut-être répondre à cela. Madame Garneau, n'hésitez pas à commenter aussi.

Comme vous le savez, le Sénat travaille à cette initiative depuis un an. Il a aussi examiné, de façon plus générale, certaines initiatives qu'il souhaite créer pour véritablement aborder la diversité et l'inclusion sous divers angles, notamment en rétablissant une stratégie claire pour certains aspects pour lesquels il serait possible d'améliorer notre efficacité. Premièrement, pour ce faire, nous formons de nouveau un groupe consultatif axé sur les employés qui se concentrera sur les questions de diversité et d'inclusion au Sénat. Nous voulons aussi faire, avec ce groupe, une évaluation pour comprendre la

that exist from an employee's perspective as it relates to diversity and inclusion, and subsequently be able to address those, be it through awareness groups, creating resource communities for employees that will be ways to bridge some of the gaps where they exist or improve representation in areas where we recognize that the Senate is perhaps lagging.

One of the other aspects that we worked on with the Diversity Subcommittee is approving a long-term vision for the sustainability of the diversity and inclusion function over time, and that will also be supplemented by some training and awareness that we want to build around diversity and inclusion issues — precisely to Geneviève's point — to continue to dialogue around some of these topics, to better understand where some of the gaps potentially exist and what can be done in concrete terms to improve our awareness and effectiveness in addressing some of these concerns. That may entail looking at some of the policies we have in place, it may entail potentially strengthening some of our management practices to be able to foster further inclusion and improve representation of groups that are not necessarily part of the Senate.

We specifically have a mandate as well to look at increasing the presence of Indigenous youth in our midst, and we'll be putting together a program that will look to attract Indigenous youth to the Senate. It's really a multi-pronged approach that will span over a number of years to address various aspects and facets of diversity and inclusion, and I want to anchor that by establishing some clear outcomes and goals that allow us to measure and evaluate our progress over time.

[*Translation*]

Senator Forest: Given that the course is not mandatory, although highly relevant, have you considered a communication strategy that would encourage senators and their staff to take this online training?

Ms. Bastos: I can answer this question, and my colleague Geneviève will be able to add elements to my answer. Yes, this is part of our strategy. As my colleague was saying, we have the opportunity to encourage people, through our actions, to develop their knowledge and expertise in this field. We must therefore demonstrate, through our communications, the benefits that can result from participating in this training. This will be a lever that we will use to encourage the majority of our employees and senators to participate. Subsequently, the training will give us, at the grassroots level, a common language, a common perception of the unconscious biases we all have. It will also allow us to have better conversations and more focused exchanges on other topics related to diversity and inclusion.

perception et les possibles lacunes en matière de diversité et d'inclusion relevées par les employés. Le but est de corriger ces lacunes à l'aide de groupes de sensibilisation, de créer des communautés de ressources pour les employés afin de corriger les lacunes existantes, le cas échéant, ou d'améliorer la représentation dans les secteurs où nous constatons que le Sénat est peut-être en retard.

Notre travail avec le Sous-comité sur la diversité portait sur divers aspects, notamment l'approbation d'une vision à long terme pour assurer la durabilité de la fonction de diversité et d'inclusion au fil du temps. Cette vision sera aussi complétée par un programme de formation et de sensibilisation en matière de diversité et d'inclusion que nous voulons créer — ce qui nous ramène aux propos de Mme Garneau — afin de poursuivre le dialogue sur certaines de ces questions, de mieux cerner les secteurs où pourraient se trouver certaines lacunes et les mesures concrètes qui peuvent être prises pour améliorer notre sensibilisation et notre efficacité pour répondre à ces préoccupations. Cela peut comprendre l'examen de certaines politiques que nous avons mises en place, le renforcement de certaines pratiques de gestion afin de favoriser une inclusion accrue et d'améliorer la représentation de groupes qui ne font pas nécessairement partie du Sénat.

Nous avons aussi le mandat d'accroître la présence de jeunes Autochtones, et nous créerons un programme pour attirer les jeunes Autochtones au Sénat. En fait, il s'agit d'une approche à volets multiples sur plusieurs années qui vise à aborder diverses facettes de la diversité et de l'inclusion. Je tiens à ancrer cette approche par l'établissement de résultats et d'objectifs clairs de façon à pouvoir mesurer et évaluer nos progrès au fil du temps.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Compte tenu du fait que le cours n'est pas obligatoire, même s'il est fort pertinent, avez-vous pensé à mettre en place une stratégie de communication qui encouragerait les sénateurs, les sénatrices et leur personnel à suivre cette formation en ligne?

Mme Bastos : Je peux répondre à cette question, et ma collègue Geneviève pourra ajouter des éléments à ma réponse. Oui, cela fait partie de notre stratégie. Comme ma collègue le disait, nous avons l'occasion d'encourager les gens, par nos faits et gestes, à développer leurs connaissances et leur expertise dans ce domaine. Il nous faut donc démontrer, à travers nos communications, les bénéfices qui peuvent découler de la participation à cette formation. Ce sera un levier que nous allons utiliser pour encourager la majorité de nos employés et les sénateurs à y participer. Par la suite, la formation nous donnera, à la base, un langage commun, une perception commune des biais inconscients que nous avons tous. Cela nous permettra aussi de tenir de meilleures conversations et des échanges plus pointus sur d'autres sujets liés à la diversité et à l'inclusion.

[*English*]

Senator Jaffer: I would like to add to that. Senator Forest, you brought up a very important point. What we were envisaging is that the leadership of CIBA would be a good place; if CIBA members took on the training, that would be showing good leadership. With harassment training, in my perception — and Senator Saint-Germain may correct me — at first it started slowly and then more and more people wanted the training. We are very much hoping that if CIBA, the leadership — meaning all of us here — take the leadership and take the training, it will be a good example for our colleagues. We're thinking that the impetus will be from us all here.

Senator Moodie: Following up on your long-term plan, Vanessa, I'm wondering if you can give us a sense of what your timelines are around these. You talked extensively about the plan, but we don't have a sense of the timeline. This is not to be provocative, but we are a bit behind the curve here as an organization, and I think understanding your strategy around timelines might be helpful.

The second question is how can we, as senators, help to ensure that this is a successful short, mid- and long-term plan? I didn't hear you talk about us in this plan, and I'm hoping you might shed some light on that.

Senator Jaffer: Senator Moodie, I would start off by saying if CIBA approves this, Senate Human Resources will work closely with procurement immediately to secure a qualified provider through a competitive procurement process, with a view to start this course in the spring of 2021. There has been a lot of work done to get this course under way, but we now need approval.

Senator Moodie: My question was around the long-term plan.

Senator Jaffer: Sorry, my apologies.

Ms. Bastos: I'm happy to answer that, senator. With respect to the long-term plan, this is something we're presenting and will be debriefing further with the Subcommittee on Diversity. We have a plan that is also crafted to be sustainable. We have limited resources, and we want to ensure we're committing to things that we can fulfill within the time frames that are established. The reason for establishing a three-year plan is it allows us to be more targeted in terms of the commitments we make and it gives us sufficient time to ensure that programs and initiatives that will support our plan are well rolled out and can encompass the participation of various individuals.

[*Traduction*]

La sénatrice Jaffer : J'aimerais ajouter quelque chose. Sénatrice Forest, vous avez soulevé un point très important. Nous croyons qu'il serait bien que le CIBA donne l'exemple : les membres du CIBA seraient des chefs de file s'ils suivaient la formation. Quant à la formation sur le harcèlement, j'ai l'impression — la sénatrice Saint-Germain peut me corriger — que cela a commencé lentement, au début, puis de plus en plus de gens ont voulu suivre la formation. Nous espérons vraiment qu'en étant un chef de file et en suivant la formation, le CIBA — c'est-à-dire nous tous — sera un exemple pour nos collègues. Nous pensons que l'impulsion viendra de nous tous, ici.

La sénatrice Moodie : Pour revenir à votre plan à long terme, madame Bastos, je me demande si vous pouvez nous donner une idée de votre échéancier. Vous avez longuement parlé du plan, mais nous n'en connaissons pas l'échéancier. Sans vouloir verser dans la provocation, notre organisme accuse du retard, et je pense qu'il pourrait être utile de comprendre votre stratégie pour le calendrier.

La deuxième question est de savoir comment les sénatrices et sénateurs peuvent contribuer à la réussite de ce plan à court, moyen et long terme. Vous ne nous mentionnez pas, dans ce plan, et j'espère que vous pourrez nous donner des précisions à cet égard.

La sénatrice Jaffer : Sénatrice Moodie, je dirai d'abord que si le comité approuve ce projet, la Direction des ressources humaines du Sénat collaborera étroitement avec la section de l'approvisionnement sans tarder afin de retenir les services d'un fournisseur qualifié par l'intermédiaire d'un processus d'approvisionnement concurrentiel, en vue du lancement du programme de formation au printemps 2021. La création du cours a nécessité beaucoup de travail, mais nous avons maintenant besoin d'une approbation.

La sénatrice Moodie : Ma question portait sur le plan à long terme.

La sénatrice Jaffer : Désolée; toutes mes excuses.

Mme Bastos : Je suis ravie de répondre à cette question, sénatrice. Nous en sommes à la présentation du plan à long terme, et nous ferons d'autres séances d'information avec le Sous-comité sur la diversité. En outre, notre plan est conçu pour durer. Nos ressources sont limitées, et nous tenons à nous concentrer sur ce que nous pouvons réaliser dans les délais fixés. Nous avons établi un plan triennal parce que cela nous permet de prendre des engagements mieux ciblés et nous donne assez de temps pour veiller à la mise en œuvre adéquate des programmes et initiatives d'appui au plan, et à l'inclusion d'une variété de gens.

The three-year plan does have different milestones. In the first year there are a certain number of things we wish to accomplish. We will build further on that in the second year. Once that plan is approved by the subcommittee, we will be in a position to share the details more publicly with the rest of the Senate.

To the second part of your question, with respect to senators and the role we see you playing, there is an intent as part of this plan to have activities — they can be forums, discussions, other types of engagement activities — that will require participation from leaders and senators. Those would be important opportunities to demonstrate the visible commitment of the senator community to diversity and inclusion, raising or sharing some of the networks and resources that you may have access to, to help strengthen dialogue around issues that are of pertinence and relevance to our community as an organization. Those would also be effective ways that senators could support diversity and inclusion, and the work that will be done by the administration jointly with the subcommittee.

Senator Frum: I want to reiterate that I'm very pleased to know this programming is not mandatory; it is voluntary, and that is a policy choice that has been made and I think it's the right one. The reason I wanted to say something is because I think it's very important that if that is the policy, that it be truly reflected in the communications that go out to senators and staff. What I've heard that makes me a little concerned is that while, on the one hand, we've heard that if the course is not compulsory and, in fact, it's more effective if people come to this on a voluntary basis and the program itself is more effective — that was said — but what was also said is that people will be strongly encouraged, there will be multiple communications. There has to be consistency here in the message. It either is or isn't voluntary. If people receive multiple invitations to attend, follow-ups, encouragement, then that stops being so voluntary. I would ask the committee to be mindful of that. Thank you.

The Chair: Thank you, senators. There were five recommendations noted in the briefing note, but I'll repeat them. I think Senator Jaffer would like to move the following motion:

> That the Human Resources Directorate be instructed to plan and deliver a self-paced online training course on understanding unconscious bias in the workplace;
>
> That the Subcommittee on Diversity undertake to consult with representatives from all parties, groups and non-affiliated senators in order to seek the endorsement for this training course;
>
> That CIBA authorizes the Human Resources Directorate to undertake a procurement process to enter into a contract with a qualified training service provider;

Le plan triennal comporte diverses étapes. Nous avons des objectifs précis pour la première année, et nous poursuivrons dans cette voie au cours de la deuxième année. Lorsque le plan sera approuvé par le sous-comité, nous pourrons communiquer les détails du plan à l'ensemble du Sénat.

Concernant la deuxième partie de votre question sur le rôle que pourraient avoir les sénateurs, selon nous, disons que le plan comprend diverses activités — forums, discussions et autres activités de mobilisation — qui nécessiteront la participation des dirigeants et des sénateurs. Ces activités représenteront d'importantes occasions de démontrer l'engagement manifeste des sénateurs à l'égard de la diversité et de l'inclusion, que ce soit en créant des réseaux ou en faisant connaître certains réseaux et certaines ressources qui vous sont accessibles, afin d'aider à renforcer le dialogue sur des questions pertinentes et adaptées à notre communauté, à notre organisation. En outre, il s'agirait là de moyens efficaces, pour les sénateurs, d'appuyer la diversité et l'inclusion, ainsi que le travail qui sera fait par l'administration, en collaboration avec le sous-comité.

La sénatrice Frum : Je tiens à répéter que je suis très heureuse de savoir que cette formation n'est pas obligatoire, mais volontaire. Il s'agit d'un choix politique, et je pense qu'il est judicieux. Je tenais à faire un commentaire, car je pense qu'il est très important, si telle est la politique, que cela se reflète réellement dans les communications aux sénateurs et au personnel. Un point que j'ai entendu me préoccupe quelque peu. D'une part, nous avons entendu que le cours ne sera pas obligatoire et que le programme sera plus efficace, en fait, si les gens y participent volontairement — cela a été dit — et, d'autre part, ce qui a aussi été dit, c'est que les gens seront fortement encouragés à y participer et qu'il y aura de multiples communications. Le message se doit d'être cohérent : soit la participation est volontaire, soit elle ne l'est pas. Si les gens reçoivent de multiples invitations à participer, des messages de suivi, des encouragements, cela devient alors moins volontaire. Je demande au comité de garder cela à l'esprit. Merci.

Le président : Merci, chers collègues. La note d'information contenait cinq recommandations, mais je vais les répéter. Je pense que la sénatrice Jaffer souhaiterait proposer la motion suivante :

> Que la Direction des ressources humaines soit chargée de planifier et d'offrir un cours en ligne à rythme libre sur la compréhension des préjugés inconscients au travail;
>
> Que le Sous-comité de la diversité consulte des représentants de tous les partis, groupes et sénateurs indépendants pour leur demander d'appuyer la formation proposée;
>
> Que CIBA autorise la Direction des ressources humaines à lancer un processus d'approvisionnement pour passer un contrat avec un fournisseur de services de formation qualifié;

That senators, senators' staff and employees of the Senate Administration be encouraged to complete this training; and

That the Subcommittee on Diversity work with the Human Resources Directorate on developing a communication strategy to ensure the successful completion of this training by April 2021.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion? As always, if any senator wishes to oppose or abstain, please raise your hand.

Senator Frum: Again, I find the language is not consistent and clear. If it is voluntary and then it is endorsed and encouraged, that's not voluntary.

The Chair: I think it can be voluntary and still be encouraged. It doesn't mean you are forcing them.

Senator Frum: I agree. That's why I would like in the motion some wording to that effect, that it is encouraged but it is understood that members of the Senate and their staff may choose not to do it. That language is not in there; it sounds compulsory.

The Chair: Why don't I repeat one of the recommendations:

That senators, senators' staff and employees of the Senate be encouraged to complete this training while recognizing it is voluntary.

Senator Frum: Perfect.

The Chair: Is that satisfactory?

Senator Tannas: I was only going to suggest what you suggested, chair.

Senator Plett: First of all, I wanted to echo what Senator Frum said. There is another phrase that I found a little troubling, not that the committee deal with the different caucuses or groups, but that they are seeking an endorsement.

Again, if any caucus or group is endorsing it, they will surely be asked very quickly whether or not they have encouraged or asked their members to take part. I'm not planning on voting against this motion, but I certainly struggle with that wording as well. In part of this we are saying it is voluntary, and we keep on repeating this is voluntary.

Que les sénateurs, les employés des sénateurs et les employés de l'Administration du Sénat soient encouragés à suivre cette formation;

Que le Sous-comité de la diversité travaille avec la Direction des ressources humaines à l'élaboration d'une stratégie de communication visant à assurer la réussite de ce programme de formation d'ici avril 2021.

Chers collègues, vous plaît-il d'adopter la motion? Comme toujours, j'invite toute personne qui souhaite s'y opposer ou s'abstenir à lever la main.

La sénatrice Frum : Encore une fois, je trouve que le libellé n'est ni cohérent ni clair. Si c'est volontaire, mais que c'est ensuite approuvé et encouragé, ce n'est pas volontaire.

Le président : Je pense que cela peut à la fois être volontaire et encouragé. Cela ne veut pas dire qu'on force les gens à participer.

La sénatrice Frum : Je suis d'accord. Voilà pourquoi j'aimerais que la motion contienne une formulation à cet effet, pour dire que c'est encouragé, mais qu'il est entendu que les membres du Sénat et leur personnel puissent choisir de ne pas participer. Ce n'est pas le cas actuellement; cela semble obligatoire.

Le président : Permettez-moi de répéter une des recommandations :

Que les sénateurs, les employés des sénateurs et les employés de l'Administration du Sénat soient encouragés à suivre cette formation tout en reconnaissant que la participation est volontaire.

La sénatrice Frum : Parfait.

Le président : Est-ce satisfaisant?

Le sénateur Tannas : C'est exactement ce que je voulais proposer, monsieur le président.

Le sénateur Plett : J'aimerais d'abord faire écho aux propos de la sénatrice Frum. Il y a une autre phrase que j'ai trouvée un peu troublante, à savoir que le comité ne traite pas avec les différents caucus ou groupes, mais qu'il cherche à obtenir un appui.

Encore une fois, si un caucus ou un groupe l'appuie, on ne tardera pas à lui demander s'il a encouragé ou invité ses membres à participer. Je n'ai pas l'intention de voter contre cette motion, mais cette formulation me pose certainement problème. Dans une partie, on indique que c'est volontaire, et on ne cesse de répéter que c'est volontaire.

Senator Jaffer, in her comments earlier, already suggested that CIBA committee members take the lead and do this. This all doesn't sound voluntary to me. Even though, in the end, nobody will be forced to do it, all of these phrases in there make it very difficult. I think we should try to keep this as voluntary as we can.

Again, chair, I struggle very much with that language.

The Chair: I shall rely on Senator Jaffer and the communications team to take all these comments into account when they do the communication strategy to the various senators and the groups.

Senator Jaffer: Chair, we've heard what has been said. We will take that into account.

The Chair: Colleagues, are we prepared to agree with the motion? I see no objections. So the motion is carried.

Honourable senators, next is Item 3.

It is my pleasure to table the Third Report of the Subcommittee on Agenda and Procedure concerning the quarterly financial report of the Senate for the quarter that ended September 3, 2020.

Pierre Lanctôt, Chief Financial Officer, will now join the meeting by video conference as a witness. Welcome, Pierre.

Colleagues, the steering committee undertook a review of the QFR2, as the report is called in short, as the Audit Subcommittee was not created in this session and the new Standing Committee on Audit and Oversight is not yet fully organized. Once the Audit and Oversight Committee is fully organized, it will study all future QFRs of the Senate.

I will summarize a few points. The Senate is forecast to spend $97.8 million in fiscal 2020-21, which represents 85% of the $115.6 million budget. The overall surplus of $17.8 million is mainly attributable to the following: a $9.1 million surplus from lower spending with respect to the senators' office budgets; $5.4 million surplus from senators' travel and remuneration; and a $3.1 million surplus primarily due to reduced committee and international and interparliamentary affairs activity level caused by the pandemic. This report is placed before you for your information, but Pierre will be glad to answer any questions.

Are there questions, colleagues? I see no hands.

Précédemment, dans ses commentaires, la sénatrice Jaffer a proposé que les membres de notre comité prennent l'initiative et suivent la formation. Cela ne me semble pas bien volontaire. Même si personne n'y sera forcé, en fin de compte, toutes ces phrases rendent la tâche très difficile. Je pense que nous devrions veiller à ce que ce soit aussi volontaire que possible.

Encore une fois, monsieur le président, ce libellé me pose considérablement problème.

Le président : Je compte sur la sénatrice Jaffer et l'équipe des communications pour prendre en compte tous ces commentaires lorsqu'ils élaboreront la stratégie de communication avec les sénateurs et les groupes.

La sénatrice Jaffer : Monsieur le président, nous avons entendu les observations. Nous en tiendrons compte.

Le président : Chers collègues, sommes-nous prêts à adopter la motion? Je ne vois pas d'objection. La motion est donc adoptée.

Chers collègues, nous passons au point 3.

Je suis heureux de présenter le troisième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure concernant le rapport financier trimestriel du Sénat pour le trimestre se terminant le 3 septembre 2020.

M. Pierre Lanctôt, dirigeant principal des finances au Sénat, se joindra maintenant à la réunion par vidéoconférence à titre de témoin. Bienvenue, monsieur Lanctôt.

Chers collègues, le comité directeur a entrepris un examen du RFT2 — le nom court donné au rapport —, étant donné que le Sous-comité sur la vérification n'a pas été constitué pour la présente session et que le nouveau Comité permanent de l'audit et de la surveillance n'est pas encore complètement organisé. Lorsqu'il le sera, c'est lui qui examinera tous les rapports financiers trimestriels futurs du Sénat.

Je vais résumer quelques points. Pour l'exercice 2020-2021, les dépenses prévues du Sénat s'élèvent à 97,8 millions de dollars, ce qui représente 85 % du budget de 115,6 millions de dollars. L'excédent global de 17,8 millions de dollars est principalement réparti comme suit : 9,1 millions de dollars provenant de la réduction des dépenses liées aux budgets des bureaux des sénateurs; 5,4 millions de dollars liés aux déplacements et à la rémunération des sénateurs; 3,1 millions de dollars découlant surtout de la réduction des activités des comités et des affaires internationales et interparlementaires en raison de la pandémie. Ce rapport vous est présenté à titre d'information, mais M. Lanctôt se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Avez-vous des questions, chers collègues? Je constate qu'aucune main n'est levée.

Thank you, Pierre. I understand you will be back with the Q3 report shortly. We look forward to your next presentation.

Colleagues, Item 4 is the second report of the Subcommittee on Agenda and Procedure concerning decisions taken by steering on behalf of CIBA since we last met in December. This report is placed before you for your information. Are there any questions or comments?

Senator Marshall: I wanted to speak to Item 4, because I'm mentioned there with regard to a sole-source contract and the contract being over the limit.

The contract is over the limit because both Senator Tannas and I are using the same firm for research. The total amount that I will be spending this year will be $40,000, with this $10,000 amount for myself. The firm that I use, Government Analytics, does research, general research and research upon request, and they provide reports, webinars and information on different kinds of policies. They also have an IT person that I access.

I want to provide that information to my colleagues before they approve this report. I am available for questions if anybody has any.

The Chair: Colleagues, do you have any questions for Pierre or Senator Marshall? I see no comments, so we will move on to Item 5.

Pursuant to section 1.6.2 of the Senators' Office Management Policy, the Subcommittee on Agenda and Procedure is required to report biannually on the exception requests it has received and the corresponding decisions.

It is my pleasure to table the first report of the subcommittee which outlines these exception requests and the corresponding decisions since August 27, 2020. The report is placed before you for your information. We would be glad to answer any questions or comments.

I see no hands up, so we will move on to Item 6.

Honourable senators, the next item is a $6,000 budget request from the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs for the purchase of books, newspapers and manuscripts. This is a routine request from this committee.

Senator Jaffer, as Chair of the Standing Committee on Legal and Constitutional Affairs, do you have anything to add? It is straightforward.

Senator Jaffer: Yes, it is straightforward. It is to enable committee members to prepare better. This year, because many are working from a long distance, instead of books, we can also

Merci, monsieur Lanctôt. Je crois savoir que vous reviendrez sous peu avec le rapport du troisième trimestre. Nous attendons avec impatience votre prochaine présentation.

Chers collègues, le point 4 est le deuxième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure concernant les décisions prises par le comité directeur au nom du comité depuis notre dernière réunion, en décembre. Ce rapport vous est présenté à titre d'information. Y a-t-il des questions ou des commentaires?

La sénatrice Marshall : Je voulais parler du point 4, car mon nom y est mentionné par rapport au dépassement de limite pour un contrat à fournisseur unique.

Le montant dépasse la limite, car le sénateur Tannas et moi faisons appel à la même entreprise pour la recherche. Les dépenses totales pour l'année en cours s'élèveront à 40 000 $, dont 10 000 $ pour moi-même. Government Analytics, la société dont j'ai retenu les services, effectue de la recherche générale et de la recherche sur demande, et fournit des rapports, des webinaires et des renseignements sur divers types de politiques. Elle met aussi à ma disposition les services d'un informaticien.

Je veux fournir ces renseignements à mes collègues avant qu'ils n'approuvent ce rapport. Je suis prête à répondre aux questions, le cas échéant.

Le président : Chers collègues, avez-vous des questions à poser à M. Lanctôt ou à la sénatrice Marshall? Puisqu'il n'y en a pas, nous passons au point 5.

Conformément au paragraphe 1.6.2 de la Politique de gestion de bureau des sénateurs, le Sous-comité du programme et de la procédure est tenu de faire rapport, deux fois par an, sur les demandes d'exception qu'il aura reçues et sur les décisions correspondantes.

Je suis heureux de présenter le premier rapport du sous-comité qui décrit ces demandes d'exception reçues depuis le 27 août 2020 et les décisions correspondantes. Ce rapport vous est présenté à titre d'information. C'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions ou commentaires.

Je ne vois aucune main levée. Nous passons donc au point 6.

Chers collègues, le prochain point est une demande de budget de 6 000 $ du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles pour l'achat de livres, de journaux et de manuscrits. Il s'agit d'une demande habituelle du comité.

Sénatrice Jaffer, à titre de présidente du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, avez-vous quelque chose à ajouter? C'est très simple.

La sénatrice Jaffer : Oui, c'est simple. C'est pour permettre aux membres du comité de mieux se préparer. Cette année, comme beaucoup travaillent à distance, au lieu de livres, nous

make electronic versions available. It reflects the experience of the committee; it costs roughly $6,000.

The Chair: Colleagues, are there any questions? It is moved by Honourable Senator Jaffer:

> That the $6,000 budget request from the Standing Committee on Legal and Constitutional Affairs be approved and that CIBA present this budget to the Senate for final approval.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

If any senator wishes to oppose or abstain, please raise your hand. I see no raised hands, so I declare the motion carried.

Colleagues, the next item is a continuation of a discussion from December regarding former Senator Beyak's request for an exemption to the Senators' Office Management Policy regarding the procurement of legal services.

We have recirculated the documents from the last meeting. You will also find in your package a updated briefing note outlining in its annex a letter from Senator Beyak's lawyer responding to our request for further clarifying of the services requested.

Pierre Lanctôt, Chief Financial Officer, and Charles Feldman, Parliamentary Counsel will now join the meeting as witnesses.

Colleagues, do you have any questions for Pierre or Charles?

Senator Plett, at the last meeting, you were going to give a call to this lawyer. Did you manage to make that call? Do you have anything to add?

Senator Plett: I indeed did make that call and had a lengthy conversation with the lawyer. I don't know that I necessarily have a lot to add, chair, other than to say that when I did talk to the lawyer, he reaffirmed for me what I believed, and that was that Senator Beyak actually did not understand properly the fact that his doing the writing for her in fact was providing legal services. He led me to believe that Senator Beyak had told him, as she told the committee, that there was a difference between writing an argument for her or personally representing her. He, however, was not necessarily in disagreement with the assumptions that were made at this committee.

I only want to state for the record that I don't believe Senator Beyak tried to mislead this committee. She was naive in her recollection or her opinion of what legal services were, so I'm certainly not making any recommendation on this. I think it is

pouvons également mettre à disposition des versions électroniques. Cela reflète l'expérience du comité; le coût s'élève à environ 6 000 $.

Le président : Chers collègues, avez-vous des questions? Il est proposé par l'honorable sénatrice Jaffer :

> Que la demande d'un budget de 6 000 $ du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit approuvée et que le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration présente son budget au Sénat pour approbation finale.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Si un sénateur souhaite s'opposer à la motion ou s'abstenir de voter, veuillez lever la main. Si je ne vois aucune main levée, je déclarerai la motion adoptée.

Chers collègues, le point suivant est la continuation d'une discussion qui a eu lieu en décembre concernant la demande de l'ancienne sénatrice Beyak pour apporter une exemption à la Politique sur la gestion de bureau des sénateurs concernant la prestation de services juridiques.

Nous avons fait circuler à nouveau les documents de la dernière réunion. Vous trouverez également dans votre trousse une note d'information à jour dont l'annexe renferme une lettre de l'avocat de la sénatrice Beyak en réponse à notre demande de précisions sur les services demandés.

M. Pierre Lanctôt, dirigeant principal des finances, et M. Charles Feldman, conseiller parlementaire, se joindront à la réunion en tant que témoins.

Chers collègues, avez-vous des questions pour M. Lanctôt ou M. Feldman?

Sénateur Plett, à la dernière réunion, vous avez dit que vous alliez téléphoner à cet avocat. L'avez-vous fait? Avez-vous quelque chose à ajouter?

Le sénateur Plett : J'ai effectivement fait cet appel et j'ai eu une longue conversation avec l'avocat. Je ne sais pas si j'ai nécessairement beaucoup de choses à ajouter, monsieur le président, si ce n'est que lorsque je lui ai parlé, il a réaffirmé ce que je croyais, à savoir que la sénatrice Beyak ne comprenait pas bien le fait qu'il lui fournissait des services juridiques en écrivant pour elle. Il m'a amené à croire que la sénatrice Beyak lui avait dit, comme elle l'a dit au comité, qu'il y avait une différence entre rédiger un argument pour elle et la représenter personnellement. Cependant, il n'était pas forcément en désaccord avec les hypothèses qui ont été émises à ce comité.

Je tiens seulement à signaler aux fins du compte rendu que je ne crois pas que la sénatrice Beyak ait tenté d'induire ce comité en erreur. Elle était naïve dans ses souvenirs ou son opinion concernant les services juridiques, alors je ne formulerai

best put to rest. But I wanted it on the record that I think Senator Beyak was naive in what she said and was not intentionally misleading the committee. So that's all I have to report.

The Chair: Colleagues, are there any comments or questions?

Senator Moncion: I want to know if anything has changed, with the information from Senator Plett, anything new about what we've heard that we should take into consideration when we are looking at this. Because I have not read or seen anything new, I might be missing something here.

Pierre Lanctôt, Chief Financial Officer, Finance and Procurement Directorate, Senate of Canada: We have basically added confirmation to the two follow-up items in the briefing note, and I agree with your conclusion. There are basically no differences in the information provided.

The Chair: Colleagues, I see no other hands up. Just to reaffirm that the steering committee had made a decision to deny Senator Beyak's request, so can I have a mover for the following motion:

> That the decision of the steering committee to deny Senator Beyak's request be upheld and that Senator Beyak's appeal be denied.

Senator Dean moves the motion. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion? Again, if any senator wishes to oppose or abstain, please raise your hand.

Senator Plett, do you want to oppose or abstain?

Senator Plett: No, I definitely do not want to oppose, but I would like to abstain on this issue.

The Chair: Okay. Are there any other abstentions, senators? Seeing no objections, I declare the motion carried.

Moving to Item 8, colleagues, steering has received requests on how we can better support our staff who are working remotely from home. Accordingly, steering asked the Senate administration to present options for consideration by CIBA. Pierre Lanctôt, Chief Financial Officer, and Caroline Morency, Director General, Property and Services Directorate, will now join the meeting. As usual, the presentation will be followed by time for questions. Caroline, you may begin.

certainement pas de recommandation à ce sujet. Je pense qu'il est préférable de mettre cette histoire de côté. Je voulais toutefois dire publiquement que je pense que la sénatrice Beyak a été naïve dans ses propos et qu'elle n'a pas intentionnellement induit le comité en erreur. C'est tout ce que j'ai à rapporter.

Le président : Chers collègues, avez-vous des observations ou des questions?

La sénatrice Moncion : Je veux savoir si quelque chose a changé, à la lumière des renseignements fournis par le sénateur Plett, s'il y a du nouveau par rapport à ce que nous avons entendu et que nous devrions prendre en considération lorsque nous étudions cette question. Comme je n'ai rien lu ou vu de nouveau, il y a peut-être quelque chose qui m'échappe.

Pierre Lanctôt, dirigeant principal des finances, Direction des finances et de l'approvisionnement, Sénat du Canada : Nous avons essentiellement ajouté une confirmation aux deux points de suivi dans la note d'information, et j'adhère à votre conclusion. Il n'y a essentiellement aucune différence dans les renseignements fournis.

Le président : Chers collègues, je ne vois aucune autre main levée. Juste pour réaffirmer que le comité de direction avait pris la décision de rejeter la demande de la sénatrice Beyak, quelqu'un peut-il proposer la motion suivante :

> Que la décision du comité de direction de rejeter la demande de la sénatrice Beyak soit maintenue et que l'appel de la sénatrice Beyak soit rejeté.

Le sénateur Dean présente la motion. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion? Là encore, si un sénateur souhaite s'y opposer ou s'abstenir de se prononcer, veuillez lever la main.

Sénateur Plett, voulez-vous vous y opposer ou vous abstenir de voter?

Le sénateur Plett : Non, je ne veux certainement pas m'y opposer, mais j'aimerais m'abstenir sur cette question.

Le président : D'accord. Y a-t-il d'autres abstentions, sénateurs? Comme je ne vois aucune objection, je déclare la motion adoptée.

Pour passer au point 8, chers collègues, le comité de direction a reçu des demandes sur la façon dont nous pouvons mieux soutenir notre personnel qui travaille à distance à la maison. Par conséquent, le comité de direction a demandé à l'Administration du Sénat de présenter des options que le comité CIBA pourra examiner. Pierre Lanctôt, dirigeant principal des finances, et Caroline Morency, directrice générale, Direction des biens et services, se joindront à la réunion. Comme d'habitude, la

Caroline Morency, Director General, Property and Services Directorate, Senate of Canada: Good morning, chair and honourable senators. Today I am seeking your direction regarding the work-at-home arrangement we provide for staff. You have the briefing note on this matter in your background material.

The Senate currently has over 600 employees who are working primarily remotely. Feedback from the senators' staff and administration indicates that the employees could benefit from better-equipped work set-ups at home. Although employees are already permitted to take some of their equipment home, such as monitors and chairs, there is an opportunity to provide additional equipment, such as desks and laptop holders. We are aware that some federal departments and organizations are currently using one of two approaches to ensure employees have the tools they need to work from home, either allowing employees to use government-owned equipment while working remotely, whether existing or new equipment, or providing an allowance for employees to purchase their own equipment outright. With this in mind, we considered the same two options.

Under the first option, we would procure new Senate desks and laptop holders for use by employees working remotely. As I mentioned, we've already allowed employees to take some of their existing equipment home, but we've generally kept this to easily removable items such as computer equipment and chairs. We are already using adjustable desks at the Senate in our modernized space, and we will continue to do so going forward. Therefore, the purchase of adjustable desks to support remote work can eventually facilitate the replacement of outdated desks in Senate offices as employees return to the workplace. The replacement, of course, would be based on a condition-assessment approach.

We currently only have a small standing offer in place for adjustable desks, and we would be able to leverage this procurement method to purchase the additional desks. The option would entail planning, coordination and logistical effort to order, inventory and ship desks to employees' homes. This would take some time, but it is all manageable.

The second option would be to provide an allowance for employees to purchase equipment, which they would own outright. An allowance to reimburse up to $500 would not result in a taxable benefit for employees. Anything above that amount

déclaration sera suivie d'une période de questions. Madame Morency, vous pouvez commencer.

Caroline Morency, directrice générale, Direction des biens et services, Sénat du Canada : Bonjour, monsieur le président et honorables sénateurs. Aujourd'hui, je veux obtenir votre avis sur l'entente de travail à domicile que nous proposons au personnel. Vous avez la note d'information sur cette question dans vos documents de référence.

Le Sénat compte actuellement plus de 600 employés qui travaillent principalement à distance. Les réactions du personnel et de l'administration des sénateurs indiquent que les employés pourraient bénéficier d'installations de travail mieux équipées à domicile. Bien que les employés soient déjà autorisés à apporter une partie de leur matériel chez eux, comme les moniteurs et les chaises, il est possible de leur fournir du matériel supplémentaire, comme des bureaux et des supports pour ordinateurs portatifs. Nous savons que certains ministères et organismes fédéraux utilisent actuellement l'une des deux approches suivantes pour s'assurer que les employés disposent des outils dont ils ont besoin pour travailler à domicile, soit en permettant aux employés d'utiliser du matériel appartenant au gouvernement lorsqu'ils travaillent à distance, qu'il s'agisse de matériel existant ou de nouveau matériel, soit en leur accordant une allocation pour l'achat de leur propre matériel. C'est dans cette optique que nous avons envisagé les deux mêmes options.

Dans le cadre de la première option, nous achèterions de nouveaux bureaux et supports pour ordinateurs portatifs pour le Sénat, à l'usage des employés qui travaillent à distance. Comme je l'ai mentionné, nous avons déjà permis aux employés d'apporter une partie de leur matériel existant chez eux, mais nous avons généralement limité cette possibilité aux articles facilement amovibles tels que le matériel informatique et les chaises. Nous utilisons déjà des bureaux réglables au Sénat dans notre espace modernisé, et nous continuerons de le faire à l'avenir. Par conséquent, l'achat de bureaux réglables pour le travail à distance peut ultimement faciliter le remplacement des bureaux désuets dans les espaces de travail du Sénat à mesure que les employés retournent sur le lieu de travail. Le remplacement serait évidemment basé sur une approche d'évaluation des conditions.

Nous n'avons actuellement qu'une petite offre à commandes pour les bureaux réglables, et nous pourrions tirer parti de cette méthode d'approvisionnement pour acheter les bureaux supplémentaires. Cette option nécessiterait un effort de planification, de coordination et de logistique pour commander, répertorier et expédier les bureaux au domicile des employés. Il faudrait un certain temps, mais tout cela est gérable.

La deuxième option serait d'octroyer une allocation aux employés pour l'achat de matériel dont ils seraient propriétaires. Une allocation qui serait remboursée jusqu'à hauteur de 500 $ ne constituerait pas une prestation imposable pour les employés.

becomes a taxable benefit for employees. So this budget is considered sufficient to purchase a standard desk, maybe not an adjustable desk, and a laptop holder. This option is more flexible as it allows the employee to purchase what best suits their needs. Although not the Treasury Board Secretariat's recommended approach, this option is straightforward and could be implemented with available funds from 2020-21.

Mr. Chair, the CFO and I would be happy to answer any questions the committee members may have. Thank you.

[*Translation*]

Senator Moncion: First of all, our employees have been working from home for almost a year now. Today we are considering a recommendation that I find comes very late. Other government organizations have adjusted much more quickly. In my view, having government employees take over the management to provide equipment for employees working from home only adds an extra administrative burden that is not necessary. I think the $500 allowance is very adequate for the employees to manage and I think the second option is the one that should be chosen. This would provide employees with an environment that suits their needs. It may be time to consider adding more telework to the options for the future after the pandemic. We are in a position to plan now to provide such flexibility to Senate employees, so that they have the opportunity to work at the office and from home. This is a long-term investment. The $500 stipend is really enough for them to be able to settle in properly. So I'm going to vote for the second option.

[*English*]

Senator Plett: I certainly agree in part with what Senator Moncion said, and then, unfortunately, take the opposite approach on the other part she talked about. First of all, I have one question that I will pose at the beginning, and you can answer at the end of my comments, Caroline.

Many of us are sitting at home and doing a lot of our work from our living rooms and our dining rooms. I have been using a dining room table and a hard-backed dining room chair for an awful lot of work in the Senate. I have also been using a small television tray and a living room chair to do other things.

First of all, is there an allowance for senators who are also being inconvenienced and having to buy office chairs and move them into their houses or condominiums?

Tout montant supérieur devient une prestation imposable pour les employés. Ce budget est donc considéré comme étant suffisant pour acheter un bureau standard, peut-être pas un bureau réglable, et un support pour ordinateur portatif. Cette option est plus flexible car elle permet à l'employé d'acheter ce qui convient le mieux à ses besoins. Bien que ce ne soit pas l'approche recommandée par le Secrétariat du Conseil du Trésor, cette option est simple et pourrait être mise en œuvre à l'aide des fonds disponibles dans le budget de 2020-2021.

Monsieur le président, le dirigeant principal des finances et moi-même serons heureux de répondre aux questions des membres du comité. Merci.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : Premièrement, cela fait presque un an que nos employés travaillent de la maison. Nous étudions aujourd'hui une recommandation que je trouve très tardive. D'autres organisations du gouvernement se sont ajustées beaucoup plus rapidement. Selon moi, le fait que des employés du gouvernement s'occupent de la gestion en vue de procurer de l'équipement aux employés qui travaillent de la maison ne fait qu'ajouter une tâche administrative supplémentaire qui n'est pas nécessaire. Je crois que l'allocation de 500 $ est très suffisante pour que les employés puissent se débrouiller et que la deuxième option est celle qui devrait être retenue. Ainsi, les employés pourraient bénéficier d'un environnement qui convient à leurs besoins. Il serait peut-être temps de penser à ajouter davantage de télétravail dans les options pour l'avenir après la pandémie. Nous sommes en mesure de faire de la planification maintenant pour offrir une telle flexibilité aux employés du Sénat, afin qu'ils aient la possibilité de travailler au bureau et de la maison. C'est un investissement à long terme. L'allocation de 500 $ est vraiment suffisante pour qu'ils puissent s'installer comme il faut. Donc, je vais voter en faveur de la deuxième option.

[*Traduction*]

Le sénateur Plett : J'adhère certainement en partie à ce que la sénatrice Moncion a dit, et j'adopte malheureusement l'approche inverse sur l'autre volet dont elle a parlé. Tout d'abord, j'ai une question que je vais poser au début, et vous pouvez y répondre à la fin de mes remarques, madame Morency.

Bon nombre d'entre nous sont assis à la maison et font une grande partie de leur travail dans leur salon ou leur salle à manger. J'utilise une table de salle à manger et une chaise de salle à manger au dossier rigide pour faire énormément de travail au Sénat. J'utilise également un petit plateau de télévision et une chaise de salon pour faire d'autres choses.

Premièrement, y a-t-il une allocation pour les sénateurs qui sont eux aussi incommodés et doivent acheter des chaises de bureau et les déplacer dans leur maison ou leur condominium?

Senator Moncion is certainly correct in saying this is a little bit late in the game. We are all hoping that we are nearing the conclusion. We may or may not be, but motions in the House and in the Senate are intended for us to do a lot of changes come June 23, so it's a little bit late in the game to do anything.

I suppose if I were to vote in favour of either of the motions, I would vote in favour of the first one, but with the proviso that when we are out of the pandemic, these chairs and desks get returned to the Senate.

I am certainly not in favour of giving people $500 because of their inconvenience, because if we just simply give them $500, whether it is taxable or not, they can also decide that $500 is also worth me having a sore back and this, that and the other, and they put the $500 toward their bank account or whatever they do and are not required to spend it, in fact, on a desk or a chair.

So I'm certainly opposed to that part of it and moderately opposed to the first part of it. Chair, if you say it is not relevant to the topic, I will accept that, but my question to Caroline or maybe to steering is: Am I allowed to go and buy myself an office chair and a desk for my condo?

The Chair: It certainly is relevant, Senator Plett.

Pierre, could you address those questions on senators?

Mr. Lanctôt: Thank you, senator. For senators, there are existing provisions in SOMP for home office furniture. After the meeting, I will be glad to send the specific items in SOMP dealing with home offices for senators.

With respect to the second question, I want to mention that we will not be giving a lump sum of $500 to each employee. Receipts are required in order to make the amount not taxable. So there will be a receipt requirement for the money that will be distributed to employees.

Senator Plett: If something goes ahead, then I guess I would change my mind and be a little more in favour, as Senator Moncion, of the second one, although I don't know that I am in favour of either, but more so of the second one if receipts are required. Thank you.

Senator Tannas: Oh, goodness. I didn't realize that receipts were required, and I am on steering. My apologies. I must have been asleep when that was made clear. I thought it was simply a cash allowance.

La sénatrice Moncion a certainement raison de dire que c'est un peu tard dans le processus. Nous espérons tous que nous approchons de la fin. C'est peut-être le cas ou non, mais les motions de la Chambre et du Sénat visent à nous permettre d'apporter de nombreux changements le 23 juin prochain, si bien qu'il est donc un peu tard pour faire quoi que ce soit.

Je suppose que si je devais voter en faveur de l'une ou l'autre des motions, je voterais en faveur de la première, mais à la condition que, lorsque nous serons sortis de la pandémie, ces chaises et bureaux soient retournés au Sénat.

Je ne suis certainement pas en faveur de donner aux gens 500 $ en raison du désagrément qu'ils subissent, car si nous leur donnons simplement 500 $, que ce montant soit imposable ou pas, ils peuvent aussi décider que ces 500 $ valent aussi la peine que j'aie mal au dos, et cetera, et ils mettent les 500 $ dans leur compte bancaire ou ailleurs et ne sont pas tenus de les dépenser sur un bureau ou une chaise.

Je suis catégoriquement opposé à cette partie et modérément opposé à la première partie. Monsieur le président, si vous dites que ce n'est pas pertinent au sujet, je l'accepterai, mais ma question à Mme Morency ou au comité de direction est la suivante : ai-je le droit d'aller m'acheter une chaise de bureau et un bureau pour mon condominium?

Le président : C'est certainement pertinent, sénateur Plett.

Monsieur Lanctôt, pourriez-vous répondre à ces questions concernant les sénateurs?

M. Lanctôt : Merci, sénateur. En ce qui concerne les sénateurs, il existe des dispositions dans la Politique sur la gestion de bureau des sénateurs, la PGBS, pour le mobilier de bureau à domicile. Après la réunion, je me ferai un plaisir d'envoyer aux sénateurs les éléments précis dans la PGBS concernant les bureaux à domicile pour les sénateurs.

Pour répondre à la deuxième question, je tiens à mentionner que nous ne verserons pas un montant forfaitaire de 500 $ à chaque employé. Des reçus sont nécessaires pour que ce montant ne soit pas imposable. Un reçu sera donc exigé pour l'argent qui sera distribué aux employés.

Le sénateur Plett : Si on va de l'avant avec une option, je suppose que je changerais d'idée et que je serais un peu plus favorable à la deuxième option, à l'instar de la sénatrice Moncion, bien que je ne sois pas certain si je suis favorable à l'une ou l'autre, mais je serais plus en faveur de la seconde option si des reçus sont exigés. Merci.

Le sénateur Tannas : Bonté divine. J'ignorais que des reçus étaient requis, et je siège au comité de direction. Je suis désolé. Je devais dormir lorsque ce critère a été précisé. Je pensais que c'était simplement une allocation en espèces.

We did talk about the lateness of this. I think we all understand that relief from the pandemic always seems just around the corner, and when this was thought about in the summer, numbers were going down and everything looked good. We've come back into trouble as of November, December, and so this became live again. It just is what it is.

I want to note that there are tax credits available to all employees who have to stay home. Hopefully our Human Resources Directorate, payroll department, is working to process those tax credits for employees.

I have to say that I favour option 1 simply because it is quick and tangible assistance. We're going to reuse the inventory post-pandemic. It will come back into inventory and form part of our normal capital replacement program. So you could argue that at the end of the day it is kind of a net-zero cost. To me, that is certainly defensible and good planning.

So I favour option 1, but I am less opposed to option 2 now if it is not a simple cash allowance with no receipts. If it is with receipts, okay. Thank you.

Senator Marshall: I can't and won't support option 2. I would be able to support option 1, but I notice in the briefing note that it is just recommending that CIBA consider both options. I could support option 1, but I would want to make it conditional, that the decision to provide something to an employee would receive the prior approval of the employee's manager or senator, and also on the condition that we maintain proper inventory records.

I'm sure, Pierre, you won't be surprised to hear me say that. So basically that's where it's at.

I do have a couple of questions, though. The laptop holder that you sent a photo of, does that mean that the employee will also need a new keyboard in addition to the laptop holder?

Ms. Morency: Thank you for the question. At this time, employees are in a position to bring their existing equipment home, including the keyboard.

Senator Marshall: So they have a keyboard. I know we are not governed by Treasury Board guidelines or government guidelines, but there have been some media reports about what is happening in some of the government departments. Is there a Treasury Board policy with regard to providing not cash, but paying employees the money to buy their own equipment? Is there some sort of guideline in Treasury Board?

Nous avons discuté de la présentation tardive de ce projet. Je pense que nous savons tous que le répit à la suite de cette pandémie est à nos portes, et quand nous avons réfléchi à cette mesure cet été, les chiffres étaient en baisse et tout semblait bien aller. La situation s'est envenimée à nouveau en novembre, décembre, si bien que ce sujet est revenu sur le tapis. C'est la réalité.

Je tiens à souligner qu'il y a des crédits d'impôt pour tous les employés qui doivent rester à la maison. J'espère que notre Direction des ressources humaines, le service de la rémunération, s'affaire à traiter ces crédits d'impôt pour les employés.

Je dois dire que je suis en faveur de l'option 1 simplement parce qu'il s'agit d'une aide rapide et concrète. Nous allons réutiliser l'inventaire post-pandémie. Cela reviendra dans l'inventaire et fera partie de notre programme normal de remplacement des immobilisations. On pourrait donc dire qu'au bout du compte, c'est un coût net nul. À mon sens, c'est certainement défendable et c'est une bonne planification.

Je préconise donc l'option 1, mais je suis moins opposé à l'option 2 maintenant, s'il ne s'agit pas d'une simple allocation en espèces sans reçu. Si c'est avec des reçus, c'est correct. Merci.

La sénatrice Marshall : Je ne peux pas appuyer et je n'appuierai pas l'option 2. Je serais en mesure de soutenir l'option 1, mais je remarque dans la note d'information qu'elle recommande simplement que le comité CIBA envisage les deux options. Je pourrais soutenir l'option 1, mais je voudrais la rendre conditionnelle, à savoir que la décision de fournir quelque chose à un employé doit recevoir l'approbation préalable de son gestionnaire ou du sénateur, et que ce doit être sous réserve que nous tenions des registres d'inventaire appropriés.

Je suis certaine, monsieur Lanctôt, que vous ne serez pas étonné de m'entendre dire cela. C'est essentiellement là où nous en sommes.

J'ai cependant quelques questions. Le support pour ordinateur portatif dont vous avez envoyé une photo, cela signifie-t-il que l'employé aura également besoin d'un nouveau clavier en plus du support pour ordinateur portatif?

Mme Morency : Merci de la question. À l'heure actuelle, les employés sont en mesure d'apporter chez eux leur matériel existant, y compris le clavier.

La sénatrice Marshall : Ils ont donc un clavier. Je sais que nous ne sommes pas régis par les lignes directrices du Conseil du Trésor ou du gouvernement, mais il y a eu des reportages dans les médias sur ce qui se passe dans certains ministères. Y a-t-il une politique du Conseil du Trésor concernant le fait de fournir non pas de l'argent comptant, mais de payer les employés pour qu'ils achètent leur propre matériel? Y a-t-il une sorte de ligne directrice au Conseil du Trésor?

Ms. Morency: Thank you, senator, for the question. Yes, there are some guidelines that Treasury Board has issued. There is a series of recommendations made, including with respect to allowance over $500. Again, that would become a taxable benefit. So there are some guidelines, and a great majority of departments are following those guidelines. We made a quick check of what departments are doing, generally, and everyone that I've seen is basically in accordance with those guidelines.

Senator Marshall: So they do reimburse up to $500 with receipts. Is that what you are saying?

Ms. Morency: That's correct. That's one of the approaches. Another approach is similar to the first option that we are proposing.

Senator Marshall: Thank you.

[*Translation*]

Senator Forest-Niesing: I share many of the views that have been expressed about the timing of this. I agree that things were done a little late, but that's because we expected that we would get back to a situation that would resemble the "new normal" more quickly. It is reasonable to expect that there will be a need, as Senator Moncion pointed out, to facilitate or recognize that telework will be part of it, so I think that, in one way or another, it is a good investment.

I have only one comment to make regarding the first option, and I would like you to take it into account when evaluating the two options. It is the fact that the first option is based on the presumption that there is a need for a desk or something to put the laptop on.

The reality, however, is that it may be necessary to have headphones, a mouse or some other type of equipment that would facilitate teleworking, so I prefer the flexibility that the second option would allow us.

I understand that the amount of $500 was determined based on the threshold to avoid tax consequences. However, I wonder how the situation would be handled if, for example, a printer, shredder or other item was ordered and the amount exceeded $500.

Ms. Morency: Thank you, senator, for your question. At this time, we would only reimburse the equivalent of the items we have proposed, either a desk or a portable computer stand. Other items, such as a mouse, headphones, keyboard, chair and anything else that can be easily moved, can be brought from the

Mme Morency : Merci, sénatrice, de la question. Oui, le Conseil du Trésor a émis des lignes directrices. Une série de recommandations ont été formulées, notamment en ce qui concerne les allocations de plus de 500 $. Là encore, cela deviendrait une prestation imposable. Il y a donc des lignes directrices, et une grande majorité de ministères les suivent. Nous avons effectué une vérification rapide de ce que font les ministères, en général, et tous ceux que j'ai vus se conforment à ces lignes directrices.

La sénatrice Marshall : Ils remboursent donc jusqu'à 500 $ sur présentation de reçus. C'est bien ce que vous dites?

Mme Morency : C'est exact. C'est l'une des approches. Une autre approche est semblable à la première option que nous proposons.

La sénatrice Marshall : Merci.

[*Français*]

La sénatrice Forest-Niesing : Je partage plusieurs des points de vue qui ont été exprimés par rapport au moment choisi pour tout ça. J'accepte que les choses se fassent un peu tardivement, mais cela s'explique bien par le fait qu'on s'attendait à retrouver plus rapidement une situation qui ressemblerait au « nouveau normal ». On peut raisonnablement s'attendre à ce qu'il y ait un besoin, comme le soulignait la sénatrice Moncion, de faciliter ou de reconnaître que le télétravail en fera partie, et je crois donc que, d'une façon ou d'une autre, il s'agit d'un bon investissement.

J'ai seulement une remarque à faire par rapport à la première option, et j'aimerais que vous en teniez compte pour l'évaluation des deux options. C'est le fait que, dans la première option, on se fonde sur la présomption qu'il y ait un besoin à l'égard d'un pupitre ou de quelque chose pour poser le portable.

La réalité, par contre, c'est qu'il se peut qu'il soit nécessaire d'avoir des écouteurs, une souris ou un autre genre d'équipement qui faciliterait le télétravail; je préfère donc la flexibilité que nous permettrait la deuxième option.

Je comprends que le montant de 500 $ a été déterminé en se basant sur le seuil à respecter pour éviter des conséquences fiscales. Toutefois, je me demande comment on traiterait la situation si, par exemple, une imprimante, une déchiqueteuse ou un autre objet était commandé et si le montant dépassait la valeur de 500 $.

Mme Morency : Merci, sénatrice, de votre question. À l'heure actuelle, nous ne rembourserions que l'équivalent des éléments que nous avons proposés, soit un bureau de travail ou un porte-ordinateur portatif. Les autres éléments, comme une souris, des écouteurs, un clavier, une chaise et tout ce qui est

office. We do not plan to allow for the purchase of other equipment under option 2.

With regard to option 1, you were talking about which choice may not be the most appropriate for each situation or need; these assets would remain the property of the Senate and would be reused. It is important to us that furniture and adjustable tables can be reused. We recognize that people have these needs and requests right now, but we are looking at the longer term, with respect to telework, thinking about what could be smaller workstations in the workplace. This arrangement allows us to have premises and equipment that are better adapted to the potential new reality.

Have I answered your question?

Senator Forest-Niesing: Yes, but as I listen to you, another question comes to mind. It concerns the expenses that would be approved in accordance with this for senators. I understand that a mouse, extra keyboards and that sort of thing can be carried by employees who are in Ottawa. However, for senators who cannot easily transport a chair, for example, from Ottawa to their residence, what is the solution?

Ms. Morency: I will let my colleague Pierre answer your question.

Mr. Lanctôt: As I mentioned, after the meeting, I will be sending out the items in the senators' office management manual that deal with home furniture for senators. The manual contains specific provisions that I would not dare attempt to summarize at this time. Provisions already exist for senators and we will be sending you these details after the meeting.

I would also add the following point. The $500 I mentioned earlier could be offered to employees as a lump sum. However, if there are no receipts, it would be a taxable benefit. For this reason, receipts would be required to ensure that the amount up to $500 is not taxable.

[*English*]

Senator Frum: I would like some clarification. In the first scenario, where people could purchase equipment that would be the property of the Senate, there was a reference made to an office manual. Would this be Senate-approved items of furniture?

Ms. Morency: Thank you for the question, senator. Actually, option 1 is limited to those two items that are attached to the briefing note, which is the adjustable table and the laptop holder. So the employees would not be purchasing that themselves, we

facilement déplaçable, peuvent être transportés du bureau. Nous n'envisageons pas, dans le cadre de l'option 2, de permettre l'achat d'autres équipements.

Avec l'option 1, lorsque vous parliez du choix qui n'est peut-être pas le plus adapté à chaque situation ou à chaque besoin, ces biens demeureraient la propriété du Sénat et seraient réutilisés. Pour nous, il est important que l'on puisse réutiliser les meubles et les tables ajustables. Nous reconnaissons que les gens ont ces besoins et font ces demandes en ce moment, mais nous regardons à plus long terme, en ce qui concerne le télétravail, en pensant à des stations de travail qui pourraient être plus petites sur les lieux de travail. Or, cet arrangement permet justement d'avoir des locaux et de l'équipement mieux adaptés à la nouvelle réalité potentielle.

Est-ce que j'ai répondu à votre question?

La sénatrice Forest-Niesing : Oui, mais en vous écoutant, une autre question me vient à l'esprit. Elle concerne les dépenses qui seraient approuvées conformément à cela pour les sénateurs. Je comprends que les souris, les claviers supplémentaires et ce genre de choses peuvent être transportés dans le cas des employés qui sont à Ottawa. Toutefois, pour les sénateurs qui ne peuvent pas facilement transporter une chaise, par exemple, d'Ottawa jusqu'à leur résidence, quelle est la solution?

Mme Morency : Je vais laisser mon collègue Pierre répondre à votre question.

M. Lanctôt : Comme je le mentionnais, après la réunion, je ferai parvenir les éléments du manuel de gestion des bureaux des sénateurs qui traitent des meubles à domicile pour les sénateurs. Le manuel contient des dispositions spécifiques que je n'oserais tenter de résumer en ce moment. Des dispositions existent déjà pour les sénateurs et on va vous transmettre ces détails après la rencontre.

J'ajouterais également l'élément suivant. Le montant de 500 $ que j'ai mentionné plus tôt pourrait être offert de façon forfaitaire aux employés. Par contre, s'il n'y a pas de reçus, ce serait un avantage imposable. C'est pourquoi on exigerait des reçus afin de s'assurer que le montant jusqu'à concurrence de 500 $ n'est pas imposable.

[*Traduction*]

La sénatrice Frum : J'aimerais obtenir quelques éclaircissements. Dans le premier scénario, où les gens pourraient acheter du matériel qui serait la propriété du Sénat, on a fait référence à un manuel de bureau. S'agirait-il d'articles de mobilier approuvés par le Sénat?

Mme Morency : Merci de la question, sénatrice. En fait, l'option 1 se limite aux deux articles qui sont joints à la note d'information, à savoir la table réglable et le support pour ordinateur portatif. Les employés n'achèteraient donc pas ces

will be. Through Finance, we will procure the equipment and then tag them, inventory them and ship them to the employee's home.

Senator Frum: And then would they also be responsible for bringing them back eventually, back to the Senate?

Ms. Morency: We will have to look at ways of bringing those back. That is correct, senator.

Senator Frum: That makes sense. I think the option of the $500 that can be used in a more flexible way is a scandal in the making. I think it is a communications nightmare for the Senate and really strongly advise against it.

The Chair: Thank you, senator. Before we go to second round, I'd like to make a comment on this. That was discussed exactly on the same lines as steering. Steering was leaning heavily toward option 1, for several reasons. One, it maintains better control of what is being bought. Second, all items remain property of the Senate, as opposed to the option 2, where you never know who owns the item. Three, you could bring those items back. Because they are standardized items, you could bring them back and they could be used as replacements. In essence, as Senator Tannas pointed out, there really is no cost because all you've done is accelerate items that you would have bought at some point later. It was our view that option 1 was the better option. I agree with Senator Frum that option 2 is very difficult to manage and control.

With that, I'll go to second round.

[*Translation*]

Senator Moncion: I have a couple of caveats to raise. First, when you send furniture to people's homes, some people will take better care of it than others. The condition in which the furniture returns will determine whether or not it can be reused by the Senate.

Secondly, before the pandemic, some employees came to work when they were sick. Now, if employees have the furniture and equipment to work from home, they will be able to continue to telework and stay home if they have symptoms. I have no problem with approving option 1, but I would like to see it expanded to ensure that after the pandemic, employees can keep the equipment at home for as long as they are employees of the Senate. This option should be expanded to make the equipment available to employees for a longer period of time. We may also need to find a way to avoid the back and forth movement of chairs and other items between offices.

articles eux-mêmes; nous le ferions. Par l'entremise du service des finances, nous achèterons le matériel, l'étiquetterons, le consignerons et l'expédierons au domicile de l'employé.

La sénatrice Frum : Et les employés seraient-ils responsables de le ramener au Sénat ultérieurement?

Mme Morency : Nous devrons nous pencher sur les façons de ramener le matériel. C'est exact, sénatrice.

La sénatrice Frum : C'est logique. Je pense que l'option des 500 $ qui peuvent être utilisés de manière plus flexible est un scandale en devenir. Je pense que c'est un cauchemar en matière de communications pour le Sénat et je déconseille vivement cette option.

Le président : Merci, sénatrice. Avant de passer à la deuxième série de questions, j'aimerais faire une observation à ce sujet. Nos discussions ont été semblables à celles du comité de direction. Le comité de direction penchait fortement vers l'option 1, pour plusieurs raisons. Premièrement, elle permet de mieux surveiller les achats. Deuxièmement, tous les articles demeurent la propriété du Sénat, contrairement à l'option 2, où l'on ne sait jamais à qui appartient l'article. Troisièmement, on pourrait rapporter les articles. Comme il s'agit d'articles normalisés, on pourrait les rapporter et les utiliser comme pièces de rechange. Essentiellement, comme l'a souligné le sénateur Tannas, il n'y a aucun coût, car tout ce que l'on fait, c'est d'accélérer l'achat d'articles que l'on aurait achetés ultérieurement. Je suis d'accord avec la sénatrice Frum pour dire que l'option 2 est très difficile à gérer et à surveiller.

Sur ce, je vais procéder à la deuxième série de questions.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : J'aimerais faire deux ou trois mises en garde. Premièrement, lorsque vous enverrez des meubles chez les gens, certains en prendront soin plus que d'autres. L'état dans lequel ces meubles reviendront déterminera s'ils sont réutilisables par le Sénat ou non.

Deuxièmement, avant la pandémie, certains employés venaient travailler alors qu'ils étaient malades. Désormais, si les employés disposent des meubles et de l'équipement de travail à domicile, ils pourront continuer de faire du télétravail et rester à la maison s'ils présentent des symptômes. Je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'on approuve l'option 1. Par contre, j'aimerais qu'on l'élargisse pour faire en sorte que, après la pandémie, les employés puissent garder le matériel chez eux tant qu'ils seront des employés du Sénat. Il s'agirait d'élargir cette option pour que l'équipement soit disponible à plus long terme pour les employés. Il faudrait peut-être trouver aussi une façon d'éviter le

Getting back to what I was saying, telework could be organized even better after the pandemic, and this option could become a bit more permissive.

Therefore, I support option 1, provided that parameters are added as to what kind of work employees can do and when.

Senator Forest-Niesing: I would like to know whether employee preference has been determined. Were they consulted? Was any method used, discreet or otherwise, to find out their views on any of the options?

Ms. Morency: Thank you for your question. We did not conduct a survey within the administration or the Senate. However, as I indicated earlier, as managers, we were made aware that this type of furniture would be preferable and appreciated. We also noted that in the workplace, employees are very much in favour of slightly more ergonomic furniture that adapts to different situations.

That's all I can say for now. However, no, we have not consulted all Senate employees on this subject.

[*English*]

Senator Plett: The nice thing about hearing debate is one sometimes changes his or her opinion. I'm certainly swayed by what Senator Frum said, which is that option 2 is a scandal in the making. At the same time, though, I'm also very much opposed to allowing Senate staff to keep this when the pandemic is over, unless we would have some kind of buyback program, but I think that gets very complicated. I'm swayed by option 1, but is there any estimate as to what the entire program would cost?

Mr. Lanctôt: Thank you, senator. At this point, we're not sure about the take-up for the program. It sounds good in theory that maybe 100% of the employees will want some kind of furniture for home but the reality is, based on experience of other organizations that I've heard of, a lot of employees don't actually have the space to consider having such furniture added to their home.

It is very hard to come up with a specific amount. We'll start with this first wave, which has a price tag of about $150,000. As we better understand the needs and the take-up, then we will provide an estimate for the future phases.

va-et-vient quand on doit transporter des chaises et d'autres objets entre les bureaux.

Pour revenir à ce que je disais, le télétravail pourrait être organisé encore mieux après la pandémie, et cette option pourrait devenir un peu plus permissive.

Par conséquent, je suis en faveur de l'option 1, à condition qu'on ajoute des paramètres quant au genre de travail que les employés peuvent faire et à quel moment.

La sénatrice Forest-Niesing : J'aimerais savoir s'il y a un moyen par lequel on a déterminé quelle est la préférence des employés. Ont-ils été consultés? A-t-on employé un moyen, discret ou autre, pour connaître leur point de vue par rapport à l'une ou l'autre des options?

Mme Morency : Merci de votre question. Nous n'avons pas mené de sondage au sein de l'administration ni du Sénat. Par contre, comme je l'ai indiqué plus tôt, à titre de gestionnaires, nous avons eu vent du fait que ce genre d'ameublement serait préférable et apprécié. Nous avons aussi noté que, sur les lieux de travail, les employés aiment beaucoup les meubles un peu plus ergonomiques qui s'adaptent à différentes situations.

C'est tout ce que je peux dire pour le moment. Cependant, non, nous n'avons pas consulté l'ensemble des employés du Sénat à ce sujet.

[*Traduction*]

Le sénateur Plett : Ce qui est bien quand on entend les arguments de part et d'autre, c'est qu'on change parfois d'avis. Je suis vraiment influencé par ce qu'a dit la sénatrice Frum, c'est-à-dire que l'option 2 est une recette à scandale. En même temps, je m'oppose vivement à l'idée de permettre au personnel du Sénat de conserver toutes ces choses une fois la pandémie derrière nous, à moins que nous nous dotions d'un genre de programme de rachat, mais je pense que ce serait très compliqué. Je serais plus tenté par la première option, mais avons-nous une idée des coûts totaux du programme?

M. Lanctôt : Merci, sénateur. Pour l'instant, nous ne savons pas trop à quel point le programme sera populaire. On pourrait s'attendre, en théorie, à ce que l'ensemble des employés veuille du mobilier à la maison, mais la réalité est telle, selon l'expérience d'autres organisations dont j'ai entendu parler, qu'il y a beaucoup d'employés qui n'ont pas vraiment l'espace nécessaire pour tout ce mobilier chez eux.

Il est très difficile d'en estimer les coûts avec précision. Nous commencerons par cette première vague, qui nous coûtera environ 150 000 $, puis quand nous comprendrons mieux les besoins des employés et la popularité du programme, nous pourrons estimer les coûts des phases suivantes.

Senator Marshall: I don't support the polling of staff. We should make the decision now between the two options.

On Senator Moncion's recommendation to include some reference to what's going to happen in the future, I'd be willing to consider that at a later date, but I think it's premature. We might all be back to work in a few months' time or next month. So I think that is something we should consider at a later date.

[*Translation*]

Senator Saint-Germain: I regret to have to intervene, especially in the public part of our meeting, to mark my total opposition to this proposal which I consider, in the first place, as premature. This proposal will create a permanent state of affairs, while we find ourselves in a temporary situation, which we wish, of course, to be as temporary and short as possible. The proposal is not at all consistent with some of the decisions that this committee has made to ensure that, during the pandemic, employees can work from their homes safely. To this end, we have purchased additional laptops and allowed employees to transfer laptops, office chairs or other ergonomic equipment to their homes.

I think this decision would be all the more premature since we have not yet thought about what policy the Senate will adopt with respect to telework, if it is relevant, for which category of employees and under what circumstances, after this pandemic period.

That is why, personally, I will vote against this proposal.

[*English*]

The Chair: Colleagues, we certainly have three options on the table now. We have option 1, we have option 2, or we don't do anything at all. The sense I get, from listening to everybody, people are inclined to go with option 1 with some caveats around it. I would suggest that perhaps we have a mover for option 1 with a cap of $150,000, and that once that cap of $150,000 is reached, administration comes back to the Senate for further guidance on next steps.

Can I have a mover for that motion?

Senator Munson: I move option 1.

The Chair: All those in favour of option 1, would you care to raise your hands? I'll try and get a sense and see whether we need a vote. So far I see six senators on option 1. Senator Marshall, you're not voting?

La sénatrice Marshall : Je ne serais pas favorable à ce qu'on mène un sondage auprès de l'ensemble du personnel. Nous devrions plutôt trancher maintenant entre les deux options.

Concernant la recommandation de la sénatrice Moncion de prévoir des dispositions à plus long terme, je serais prête à y revenir ultérieurement, mais il me semblerait prématuré d'en discuter maintenant. Nous pourrions tous être de retour au travail dans quelques mois ou le mois prochain. Je crois donc que nous devrions reporter cette discussion à plus tard.

[*Français*]

La sénatrice Saint-Germain : Je regrette de devoir intervenir, surtout dans le cadre de la partie publique de notre réunion, pour marquer ma totale opposition à cette proposition que je considère en premier lieu comme prématurée. Cette proposition s'établit sur des bases permanentes, alors que nous nous trouvons dans une situation temporaire, que nous souhaitons, bien sûr, la plus temporaire et la plus courte possible. La proposition n'est pas du tout cohérente par rapport à certaines décisions que ce comité a prises pour s'assurer que, pendant la pandémie, les employés peuvent travailler à partir de leur résidence en toute sécurité. À cette fin, nous avons acheté des ordinateurs portables additionnels et nous avons autorisé des employés à transférer vers leur résidence des ordinateurs portables, des chaises de bureau ou d'autres équipements ergonomiques.

Je pense que cette décision serait d'autant plus prématurée que nous n'avons pas encore réfléchi à la politique que le Sénat adoptera en ce qui a trait au télétravail, si ce dernier est pertinent, pour quelle catégorie d'employés et dans quelles circonstances, après cette période pandémique.

C'est pourquoi, personnellement, je voterai contre cette proposition.

[*Traduction*]

Le président : Chers collègues, nous avons maintenant trois options. Il y a l'option 1, l'option 2, ou nous pourrions ne rien faire du tout. D'après l'écho que je reçois du comité, la première option semble privilégiée, mais il faudrait l'adapter un peu. Je recommanderais que quelqu'un propose la première option, avec un plafond de 150 000 $, puis qu'une fois ce plafond atteint, l'administration demande au Sénat ses instructions pour la suite.

Est-ce que quelqu'un peut proposer la motion?

Le sénateur Munson : Je propose l'adoption de la première option.

Le président : Que tous ceux qui sont pour la première option lèvent la main. J'essaierai de voir si nous devons tenir le vote. Jusqu'à maintenant, je vois que six sénateurs sont favorables à la première option. Sénatrice Marshall, vous ne votez pas?

Maybe we should do a vote. It's simpler. Pascale, can you do a quick vote?

Pascale Legault, Chief Corporate Services Officer and Clerk of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration, Senate of Canada: Honourable senators, I will call the members' name, beginning with the chair and then going in alphabetical order. Senators should indicate if they vote for, against or abstain.

The Honourable Senator Marwah?

Senator Marwah: For, option 1.

Ms. Legault: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Dean?

Senator Dean: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Forest?

Senator Forest: Yes, option 1.

Ms. Legault: The Honourable Senator Forest-Niesing?

Senator Forest-Niesing: Yes, for option 2.

Ms. Legault: The Honourable Senator Forest-Niesing votes no for option 1. I just want to confirm that we're voting for option 1 right now.

The Chair: That's correct, option 1.

Ms. Legault: The Honourable Senator Forest-Niesing?

Senator Forest-Niesing: No.

Ms. Legault: The Honourable Senator Frum?

Senator Frum: No.

Ms. Legault: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Jaffer?

Senator Jaffer: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Marshall?

Senator Marshall: No.

Ms. Legault: The Honourable Senator Moncion?

Senator Moncion: Yes.

Nous devrions peut-être tenir le vote. C'est plus simple. Madame Legault, pourriez-vous rapidement tenir le vote?

Pascale Legault, dirigeante principale des services corporatifs et greffière du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, Sénat du Canada : Honorables sénateurs, je nommerai chacun des membres l'un après l'autre, à commencer par le président, après quoi je continuerai selon l'ordre alphabétique. Chaque sénateur doit indiquer s'il vote pour, contre ou s'il s'abstient.

L'honorable sénateur Marwah?

Le sénateur Marwah : Pour l'option 1.

Mme Legault : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Pour.

Mme Legault : L'honorable sénateur Dean?

Le sénateur Dean : Pour.

Mme Legault : L'honorable sénateur Forest?

Le sénateur Forest : Pour l'option 1.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Forest-Niesing?

La sénatrice Forest-Niesing : Je vote pour l'option 2.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Forest-Niesing vote contre l'option 1. Je veux juste confirmer que nous votons actuellement sur l'option 1.

Le président : C'est exact. Nous votons sur l'option 1.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Forest-Niesing?

La sénatrice Forest-Niesing : Contre.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Frum?

La sénatrice Frum : Contre.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Pour.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Jaffer?

La sénatrice Jaffer : Pour.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Marshall?

La sénatrice Marshall : Contre.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Moncion?

La sénatrice Moncion : Pour.

Ms. Legault: The Honourable Senator Munson?

Senator Munson: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: No.

Ms. Legault: The Honourable Senator Saint-Germain?

Senator Saint-Germain: No.

Ms. Legault: The Honourable Senator Seidman?

Senator Seidman: No.

Ms. Legault: The Honourable Senator Tannas?

Senator Tannas: Yes.

Ms. Legault: Mr. Chair, we have nine "yes" and six "no" votes.

The Chair: Colleagues, I declare the motion carried.

May I also request Senate Administration to make sure the rules are followed and that every approval must get approval from the senator, as well as request administration to come back to steering or CIBA when the $150,000 threshold is hit and to keep us advised as to the take-up of the equipment by staff? Thank you, colleagues.

We'll move on to Item 9. The next item concerns the Senate shuttle bus service. As you're aware, since the beginning of the pandemic, steering has been working with the Senate Administration to ensure the most efficient and cost-effective use of Senate shuttle bus service. Caroline will also assist on this item. As usual, the presentation will be followed by time for questions. Caroline, you may begin.

Ms. Morency: Thank you, chair. I'm now seeking your endorsement for shuttle bus services that were approved by steering committee on February 2. Under normal circumstances, we operate shuttle buses that circulate continuously along three routes throughout the Parliamentary Precinct, providing services to senators, other parliamentarians and employees on a set schedule. At the start of the COVID-19 pandemic, shuttle buses were used to provide on-demand services only.

This past November, in accordance with the decision by CIBA, on-demand service was expanded to have shuttle buses service our regular routes 30 minutes prior to a sitting, until 30 minutes after adjournment.

Mme Legault : L'honorable sénateur Munson?

Le sénateur Munson : Pour.

Mme Legault : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Contre.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Saint-Germain?

La sénatrice Saint-Germain : Contre.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Seidman?

La sénatrice Seidman : Contre.

Mme Legault : L'honorable sénateur Tannas?

Le sénateur Tannas : Pour.

Mme Legault : Monsieur le président, il y a neuf votes pour et six votes contre.

Le président : Chers collègues, je déclare la motion adoptée.

Puis-je aussi demander à l'Administration du Sénat de s'assurer que les règles soient suivies et que toutes les approbations nécessaires soient obtenues du sénateur responsable, puis de s'adresser de nouveau au comité de direction ou au comité plénier du CIBA lorsque le seuil de 150 000 $ aura été atteint. Nous voulons aussi être informés de la popularité du programme auprès du personnel. Je vous remercie, chers collègues.

Prenons le point 9, qui porte sur le service de navette du Sénat. Comme vous le savez, depuis le début de la pandémie, le comité de direction travaille de concert avec l'Administration du Sénat à offrir les services de navette les plus efficaces possible au Sénat. Mme Morency pourra aussi vous aider à ce sujet. Comme d'habitude, il y aura une période de questions après la présentation. Madame Morency, vous pouvez commencer.

Mme Morency : Merci, monsieur le président. Je vous demande maintenant d'autoriser les services de navette qui ont été approuvés par le comité directeur le 2 février. En temps normal, nous avons des navettes qui circulent en continu sur trois itinéraires dans la Cité parlementaire, de manière à fournir des services aux sénateurs, aux autres parlementaires et aux employés selon un horaire fixe. Au début de la pandémie de COVID-19, les services de navette étaient accessibles à la demande uniquement.

En novembre dernier, conformément à la décision du CIBA, le service à la demande a été étendu pour que des navettes assurent nos lignes régulières 30 minutes avant une séance jusqu'à 30 minutes après.

Our analysis indicates that there has been very little use of on-demand service for shuttle bus service since the beginning of the pandemic, and, as expected, during the November/December time frame there was slightly more use of the shuttle bus along the regular routes just prior to and after Senate sittings, but these numbers were also very low.

On February 2, we presented this information to the steering committee for direction going forward. At that time, steering approved that Senate shuttle buses will only circulate one hour prior to the sitting and then one hour after the adjournment. Shuttle buses will remain available on demand at any other times when the Senate is sitting and will be dispatched upon request.

When the Senate is not sitting, shuttle bus services will be available on demand by contacting the Client Services Centre 24 hours in advance of the requirement to arrange time-specific site-to-site transportation. We believe this approach strikes a good balance between meeting service demands and providing a cost-effective approach.

I am pleased to answer any questions the committee may have, Mr. Chair. Thank you.

The Chair: Colleagues, do you have any questions of Caroline? I see no hands up. Can I have a mover for the following motion:

> That CIBA endorse the shuttle bus service model approved by steering.

Senator Marshall moves the motion.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion? If any senator wishes to oppose or abstain, please raise your hand. I see no hands. I declare the motion carried.

Colleagues, before we go in camera, I wanted to inform you about one other matter. You may remember last fall I advised you that the Senate had reached out to the House of Commons concerning a joint audit of shared information technology cybersecurity controls. Following consultation with the Speaker of the House of Commons and the chair of the Senate Audit and Oversight Committee, it was agreed that the audit be commenced under CIBA's authority for now, and the new Audit and Oversight Committee take over responsibility for this file once it is up and running.

Steering has directed the Director of Information Services to begin discussion with his counterparts in the House of Commons on defining the scope of the audit. I am just letting you know the status of that review.

Is there any other public business?

Notre analyse indique que le service de navette à la demande a été très peu utilisé depuis le début de la pandémie puis, comme on s'y attendait, qu'il a été légèrement plus populaire sur les lignes régulières juste avant et après les séances du Sénat de novembre à décembre, mais même ces chiffres sont très bas.

Le 2 février, nous avons présenté cette information au comité de direction pour qu'il nous guide sur l'orientation à prendre à partir de là. Le comité de direction a alors autorisé les services de navette du Sénat une heure avant la séance, puis une heure après seulement. Ces services resteront accessibles sur demande à tout autre moment où le Sénat siège.

Quand le Sénat ne siège pas, les services de navette seront accessibles sur demande; il suffira de communiquer avec le Centre des services à la clientèle 24 heures à l'avance pour organiser un transport d'un lieu à un autre à une heure donnée. Nous estimons que c'est un bon compromis pour répondre à la demande de services tout en maintenant une certaine rentabilité.

Je suis toute disposée à répondre aux questions des membres du comité, monsieur le président. Je vous remercie.

Le président : Chers collègues, avez-vous des questions à poser à Mme Morency? Je ne vois aucune main levée. Est-ce que quelqu'un peut proposer la motion suivante :

> Que le CIBA autorise le modèle de service de navette approuvé par le comité de direction.

La sénatrice Marshall propose la motion.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion? Si un sénateur souhaite s'y opposer ou s'abstenir, qu'il lève la main. Je ne vois aucune main levée. Je déclare la motion adoptée.

Chers collègues, avant de passer à la partie à huis clos de la réunion, je tiens à vous informer d'une dernière chose. Vous vous souvenez peut-être que je vous ai mentionné, l'automne dernier, que le Sénat avait communiqué avec la Chambre des communes concernant la tenue d'un audit conjoint de nos systèmes partagés de contrôle de la cybersécurité des technologies de l'information. Après consultation du Président de la Chambre des communes et du président du Comité sénatorial de l'audit et de la surveillance, il a été convenu que l'audit soit entamé sous la gouverne du CIBA pour l'instant, puis que le nouveau Comité de l'audit et de la surveillance en reprenne la responsabilité une fois l'audit enclenché.

Le comité de direction a instruit le directeur des services d'information de commencer les discussions avec ses homologues de la Chambre des communes afin de définir la portée de cet audit. Je vous informe simplement de l'avancement du dossier.

Y a-t-il d'autres questions dont nous devons discuter en séance publique?

Senator Marshall: I want to go back to Item 8.

I would like the motion to include reference to the fact that prior approval for equipment purchases must be provided by the employees' manager or senator; and I want assurance that there is going to be proper maintenance of inventory records, in light of the fact that we're going to be purchasing, I would expect, a lot of equipment. Thank you.

The Chair: Thank you, Senator Marshall. I had mentioned the former, but we shall add the latter comment of yours to the motion as well.

Colleagues, are there any other questions? If not, we'll go in camera.

(The committee continued in camera.)

La sénatrice Marshall : J'aimerais revenir au point 8.

J'aimerais qu'on ajoute à la motion que tout achat de matériel doit au préalable avoir été approuvé par le gestionnaire de l'employé ou le sénateur responsable; j'aimerais également avoir la garantie qu'on en tiendra rigoureusement la liste, puisque je présume que nous achèterons beaucoup de matériel. Merci.

Le président : Merci, sénatrice Marshall. J'avais déjà mentionné la première partie, mais nous pouvons également ajouter à la motion la deuxième partie de votre proposition.

Chers collègues, avez-vous d'autres questions à poser? Sinon, nous poursuivrons nos délibérations à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)